

AU SOMMET DE L'ONU SUR LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE TRACE LA VOIE DE L'AUTOSUFFISANCE

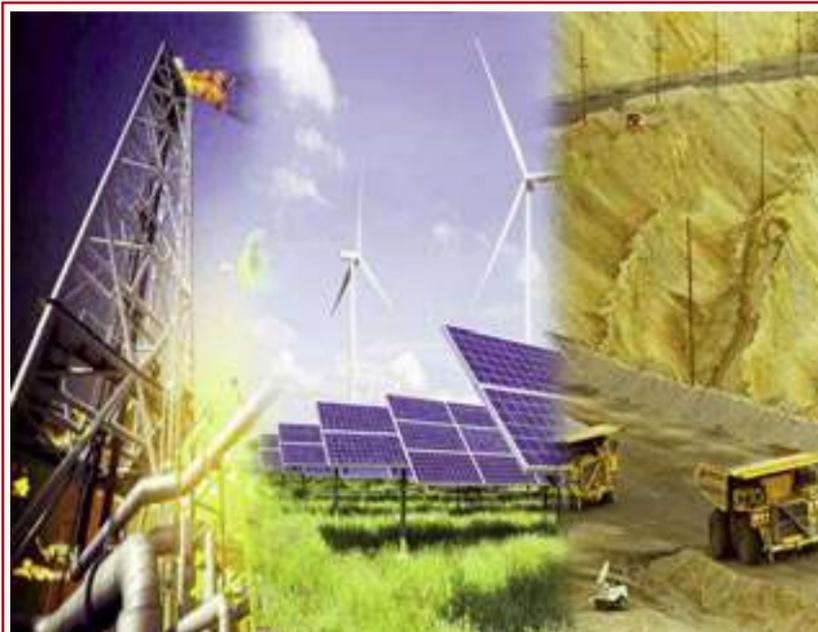


Abdelmadjid Tebboune a affirmé que l'Algérie a mis en œuvre des stratégies intégrées pour garantir la sécurité alimentaire et l'autosuffisance, en prenant en compte les enjeux climatiques, sanitaires et économiques. Une feuille de route nationale a été élaborée pour transformer durablement les systèmes alimentaires.

FACE À DES PRATIQUES DÉLOYALES : LES PHARMACIENS D'OFFICINE MONTENT AU CRÉNEAU

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT
D'ARGENT ET LE FINANCEMENT
DU TERRORISME

BOUZRED SALUE DES PROGRÈS MAJEURS



HYDROCARBURES, MINES,
ÉNERGIES VERTES...

L'ALGÉRIE SÉDUIT LES GÉANTS AMÉRICAINS

Les relations algéro-américaines sont solides, notamment dans le domaine de l'énergie, où des accords stratégiques lient les deux pays depuis l'indépendance. Donald Trump a dépêché à Alger son conseiller spécial pour l'Afrique, Massad Boulos, afin de renforcer la coopération bilatérale. Il a été reçu par le ministre Mohamed Arkab.

Le président de la République reçoit Rachid Boudjedra

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le moudjahid et illustre écrivain et romancier, Rachid Boudjedra.

À GENÈVE

Le Conseil de la nation réaffirme l'engagement de l'Algérie à œuvrer pour la paix

Une délégation du Conseil de la nation participera aujourd'hui à la 6e Conférence mondiale des présidents de parlement, organisée par l'Union interparlementaire (UIP) au siège de l'Office des Nations Unies à Genève (Suisse), indique un communiqué de la Chambre haute du Parlement. "Chargée par Azouz Nasri, président du Conseil de la nation, une délégation parlementaire du Conseil participe dans le cadre d'une délégation conjointe des deux chambres du Parlement, à la 6e Conférence mondiale des présidents de parlement, organisée par l'UIP en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies, du 29 au 31 juillet 2025 au siège de l'Office de l'ONU à Genève (Suisse)", précise la même source. L'ordre du jour de cette conférence, placée sous le thème "Un monde en turbulence : la coopération parlementaire et l'action multilatérale au service de la paix, de la justice et de la prospérité pour tous", comprend la présentation de rapports et de débats sur "la participation des femmes et des jeunes à la vie parlementaire dans un contexte de polarisation et d'adversité", "l'innovation pour un avenir pacifique et l'élaboration de nouvelles solutions pour un monde en crise" et "les nouvelles opportunités de coopération internationale pour atteindre les objectifs de développement durable d'ici 2030". Les participants aborderont également le thème "le rôle des parlements dans la construction de l'avenir numérique, la protection et la promotion des droits des personnes en situation de vulnérabilité : vers une action inclusive de lutte contre la discrimination", selon la même source.

Le président Tebboune trace la voie de l'autosuffisance

AU SOMMET DE L'ONU SUR LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé hier les efforts continus de l'Algérie pour assurer sa sécurité alimentaire, notamment à travers le soutien à l'investissement dans le secteur agricole et la mobilisation des ressources hydriques, tout en s'attachant à faire face aux effets du changement climatique.

Dans une allocution lue en son nom par le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, à l'occasion de la deuxième édition du Sommet de suivi des systèmes alimentaires des Nations Unies (UNFSS+4) à Addis-Abeba, le chef de l'État a déclaré que l'Algérie « avait adopté plusieurs stratégies et politiques visant à atteindre la sécurité alimentaire et l'autosuffisance en produits agricoles et animaux, en tenant compte des dimensions climatiques, sanitaires et économiques, afin d'instaurer des systèmes alimentaires résilients, inclusifs, sains et durables ». Il a précisé que le pays « a élaboré une feuille de route nationale pour une transformation durable des systèmes alimentaires, à travers des mesures concrètes alignées avec l'appel du Secrétaire général de l'ONU lancé en 2023, en mettant en place une gouvernance institutionnelle au niveau national pour encadrer cette transformation, avec la participation de plusieurs ministères concernés ». Le président Tebboune a ajouté que cette démarche « participative » a mobilisé divers acteurs nationaux, des représentants d'ONG, des associations, notamment professionnelles, ainsi que des chercheurs et des universitaires, en mettant un accent particu-

lier sur la contribution des femmes et des jeunes. En présentant la politique algérienne en matière de sécurité alimentaire, le président a indiqué que les filières stratégiques, en particulier la culture des céréales, ont été renforcées « par des mesures incitatives, l'augmentation des capacités de stockage et de réfrigération, dans le but de garantir la sécurité alimentaire, de stabiliser les prix et de lutter contre le gaspillage ». Dans ce cadre, il a souligné la réalisation de 30 silos d'une capacité de 100 000 tonnes chacun, ainsi que 350 centres de stockage de proximité de 5 000 tonnes chacun, en plus du renforcement des capacités de réfrigération à travers la construction de chambres froides de petite et moyenne taille sur tout le territoire national, tout en facilitant l'investissement dans ce domaine. Le chef de l'État a également évoqué la promotion de l'agriculture saharienne, avec l'affectation de 400 000 hectares de terres agricoles et l'objectif d'atteindre un million d'hectares d'ici 2025, ce qui constitue, selon lui, « une réalisation exceptionnelle face aux défis environnementaux et un effort de revitalisation de milieux hostiles ». Concernant les effets du changement climatique et du réchauffement global dans la région méditerranéenne, l'Algérie a mis en



œuvre une stratégie ambitieuse reposant sur trois axes principaux : le transfert massif des eaux des régions excédentaires vers les zones déficitaires, le renforcement des capacités de stockage à travers la construction de barrages et la mobilisation des ressources en eau non conventionnelles par le dessalement de l'eau de mer, avec l'entrée en service cette année de cinq grandes stations de dessalement d'une capacité globale de 1,5 million de m³ par jour. Ce programme comprend aussi des projets de traitement des eaux usées et la généralisation des techniques d'irrigation économes en eau, qui couvrent aujourd'hui près de 60 % des terres irriguées en Algérie. Abdelmadjid Tebboune a, en outre, évoqué l'extension du projet du Barrage Vert, avec 300 000 hectares supplémentaires, la réhabilitation de 500 000 hectares, ainsi que le lancement d'un projet forestier de création de puits de carbone naturels couvrant environ 520 000 hectares, incluant la plantation de 423 millions d'arbres, dont 300 millions pour l'afforestation et le reboisement, 12 millions pour la restauration des paysages forestiers, et 3 millions pour le développement de l'agroforesterie. Toutes ces mesures, a-t-il souligné, ont contribué à améliorer le climat des investissements, notamment via la mise à disposition du foncier agricole en zone saharienne, la distribution gratuite de semences, le soutien à l'irrigation économe, ainsi que la création d'un corridor vert pour faciliter l'accès à la terre, les autorisations de forage de puits et les raccordements électriques dans le sud algérien, sans oublier la possibilité d'exploiter le foncier forestier. Le président a également mis en avant les facilités d'accès au financement, notamment à travers l'Agence nationale de

soutien et de développement de l'entrepreneuriat et l'Agence nationale de gestion du microcrédit, tout en mentionnant le lancement de projets de partenariat importants et structurants avec des entreprises étrangères, notamment d'Italie et du Qatar, dans des filières stratégiques comme les céréales et le lait. Il a salué l'importance de cette réunion, qu'il qualifie de « tournant » dans le processus d'évaluation périodique lancé depuis le Sommet de 2021 et poursuivi lors du Sommet de Rome en 2023, réaffirmant l'engagement de l'Algérie pour le développement durable du continent africain, notamment à travers la Déclaration de Kampala 2025, qui vise à renforcer les systèmes alimentaires pour la période 2026-2035. Il a enfin renouvelé l'engagement de l'Algérie à œuvrer pour une transformation durable des systèmes alimentaires, contribuant ainsi à la sécurité alimentaire nationale et mondiale, et a invité les investisseurs à s'implanter en Algérie, où les conditions actuelles sont « favorables et compétitives pour des investissements rentables ».

Le chef de l'État a également indiqué que l'Algérie a achevé sa portion de la route transsaharienne reliant Alger à Lagos (Nigeria) et a ouvert des lignes maritimes avec la Mauritanie et le Sénégal, ce qui contribuera incontestablement à renforcer les chaînes d'approvisionnement nécessaires à des systèmes alimentaires durables. Pour conclure, il a cité la coopération exemplaire observée cette année entre les pays touchés par le fléau du criquet pèlerin en Afrique du Nord, à travers le soutien logistique et en pesticides apporté par l'Algérie à ses voisins, ainsi que la facilitation du travail des équipes de lutte contre le criquet dans la région ouest. **Y.B.**

L'EXCELLENCE RÉCOMPENSÉE

Les meilleurs élèves du bac et du BEM honorés par le chef de l'Etat

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier au Palais du Peuple une cérémonie en hommage aux brillants lauréats du baccalauréat et du brevet d'enseignement moyen (session juin 2025). Médailles, cadeaux et récompenses financières ont été remis aux meilleurs élèves, en présence de hauts responsables de l'État, de membres du gouvernement et des familles des distingués. Parmi les bacheliers primés, Raounak Zani, élève du lycée Sahraoui-Zoghلامي (Souk Ahras), s'est illustrée en décrochant la première place nationale avec une moyenne exceptionnelle de 19,70 en Génie électrique. Elle est suivie par Yahiaoui Malak (Mascara, 19,52 en Mathématiques) et Nardjes Kamel (Alger, 19,52 en Math-Techniques). Le chef de l'État a aussi honoré les lauréats des écoles des Cadets de la

Nation, notamment Saadi Mouayad (19,41 en Mathématiques) et Hadjer Keddari (18,65 en Sciences expérimentales). Dans la catégorie des élèves à besoins spécifiques, des parcours remarquables ont également été salués : Hamdani Salah (18,29 en Gestion-Économie), Mounib Abderrahmane (16,87) et Tidjani Ilyes (15,93). Côté BEM, Talhaoui Meriem (Biskra) s'est classée en tête avec une moyenne de 19,58, suivie de Bakir Anis (Alger, 19,46) et de Kheddache Fatima (Jijel, 19,46). Belgourane Hadjala Mohamed Islam, lauréat des Cadets de la Nation, a obtenu 19,04. Enfin, trois élèves à besoins spécifiques ont été distingués pour leurs excellents résultats au BEM : Meghezi Mohamed Ayoub (18,01), Djaâfari Alaa Ayat Al-Rahmane (17,44) et Kadi Halima (15,81).

L'EXPRESS



Quotidien national d'information édité par la **SARL ADRA COM**
Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz

www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression d'Alger (SIA)

Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

HYDROCARBURES, MINES, ÉNERGIES VERTES...

L'Algérie séduit les géants américains

Entre Alger et Washington, il y a un long fleuve tranquille qui berce des relations autant politiques qu'économiques et diplomatiques apaisées. Sur bien des dossiers politiques et sécuritaires, les deux pays sont en complète synergie, et cela a été démontré récemment par des visites à Alger d'officiels américains de haut rang, autant durant le mandat de Joe Biden que durant celui actuel de Donald Trump.

Merouane Korsou

Et les relations entre les deux États sont d'autant bonnes que, dans le domaine de l'énergie, les deux pays sont liés depuis l'indépendance nationale par des accords pétroliers stratégiques, noués au plus fort des premiers moments de la naissance de l'actuel géant continental des hydrocarbures, Sonatrach. Et c'est dans cette perspective de renforcement des accords de coopération en matière d'hydrocarbures et d'énergie verte que Donald Trump a envoyé à Alger son conseiller spécial pour l'Afrique, l'américano-libanais Massad Boulos, qui connaît sur le bout des doigts les enjeux politiques, économiques et sécuritaires dans le continent. Hier, Mohamed Arkab, ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, a donc reçu en grandes pompes le haut conseiller du président américain pour l'Afrique, les affaires arabes et le Moyen-Orient, M. Massad Boulos : sur la table des discussions, il y avait bien évidemment l'examen des opportunités de renforcer la coopération bilatérale, notamment dans le domaine des hydrocarbures et des énergies renouvelables. Selon un communiqué du ministère, l'audience s'est déroulée, au siège du ministère, en présence de



la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie, chargée des mines, Mme Karima Bakir Tafer, du secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie, chargé des énergies renouvelables, M. Nouredine Yassaâ, ainsi que de l'ambassadrice des États-Unis d'Amérique en Algérie, de l'ambassadeur d'Algérie aux États-Unis et de cadres des deux parties, précise la même source. Les entretiens entre les deux délégations ont notamment porté sur les moyens de renforcer la coopération algéro-américaine dans les domaines de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables. M. Arkab a souligné lors de ces discussions "l'importance des relations de coopération et de partenariat entre les sociétés algériennes et leurs homologues américaines dans le secteur des hydrocarbures", avant de saluer la coopération existante entre le groupe Sonatrach et les compagnies Chevron et ExxonMobil et d'autres. Le ministre algérien a également relevé la coopération exemplaire entre le groupe Sonelgaz et l'américain General Electric, qui intervient dans le cadre de la fabrication locale d'équipements énergétiques, à travers l'usine GEAT de Batna, la première du genre sur le continent. En outre, M. Arkab a, selon le même communiqué, passé en revue la stratégie de développement du secteur visant à encourager les investissements, à augmenter la production nationale

de pétrole et de gaz, et à promouvoir les projets de transformation industrielle, en mettant l'accent sur les domaines de la pétrochimie, les solutions technologiques et la réduction des émissions de CO2. Il a, à ce titre, mis en avant les atouts concurrentiels offerts par les nouveaux cadres juridiques sur l'investissement, les hydrocarbures et les mines en Algérie, de nature à attirer les investisseurs américains sur le marché algérien. Dans le même contexte, les opportunités de coopération dans les domaines des énergies renouvelables, du développement de l'hydrogène, de l'énergie éolienne et du stockage énergétique, ainsi que la fabrication locale des équipements y afférents, ont été évoquées, ajoute le communiqué. M. Arka a également réaffirmé la volonté de l'Algérie de développer ses ressources minières, évitant les entreprises américaines à saisir les opportunités d'investissement offertes dans ce secteur, notamment en ce qui a trait à l'exploitation et à la transformation des ressources minières, des métaux rares et stratégiques, et ce à travers des partenariats reposant sur le transfert du savoir-faire, la formation et la valorisation locale des ressources. De son côté, le haut représentant du président américain, M. Boulos, a exprimé son grand intérêt à renforcer les relations de coopération avec l'Algérie, soulignant l'intérêt des entre-

prises américaines, notamment dans les domaines des hydrocarbures, des énergies renouvelables et d'exploitation des ressources minières, tant sur le plan national que continental. « Cette rencontre confirme la profondeur et la solidité des relations algéro-américaines et traduit la volonté commune d'ancrer un partenariat stratégique global fondé sur la confiance et les intérêts mutuels, notamment dans les domaines prioritaires », ajoute le communiqué. Le secteur pétrolier algérien n'a jamais autant intéressé les majors américaines que durant ces deux dernières années, avec un « pic » en 2024 et 2025 à travers des contrats type partage de production importants avec des géants américains, dont ExxonMobil, Chevron, Occidental, Anadarko ou Halliburton. Arrivé dimanche à Alger dans le cadre d'une tournée maghrébine, M. Boulos a été reçu par le président Abdelmadjid Tebboune au cours d'une audience au cours de laquelle plusieurs dossiers d'actualité, dont le Sahara occidental et le Sahel, ont été évoqués. « Nous avons réaffirmé avec le président Tebboune les liens ancrés qui unissent les États-Unis et l'Algérie et nous avons exprimé notre fort engagement à consolider nos relations dans les domaines commercial, sécuritaire et autres », a-t-il insisté après l'audience que lui a accordée le chef de l'État.

M.K.

ÉDITORIAL L'EXPRESS

Un rôle pivot au Maghreb

PAR: HAKIM H.

L'Algérie et les États-Unis ont réaffirmé, samedi dernier, leur volonté de renforcer leurs relations, notamment dans les domaines du commerce et de la sécurité. Cette annonce fait suite à une rencontre entre le président Abdelmadjid Tebboune et Massad Boulos, conseiller principal des États-Unis pour les affaires arabes et africaines, lors d'une visite officielle à Alger. Pour de nombreux observateurs, le fait que Massad Boulos commence sa tournée maghrébine par Alger confirme l'importance stratégique que l'administration Trump accorde à l'Algérie dans un contexte régional complexe. Les discussions ont porté sur les opportunités existantes dans des secteurs comme l'énergie, l'agriculture et la recherche scientifique, ainsi que sur les défis déterminants auxquels l'Afrique et toute la région sont confrontés, avec un accent particulier sur la transition énergétique et la sécurisation des approvisionnements énergétiques, domaines dans lesquels l'Algérie excelle grâce à ses ressources en hydrocarbures et à son ambition de diversification économique. Les exemptions fiscales sur les hydrocarbures provenant d'Algérie, qui représentent plus de 80 % des exportations vers les États-Unis, ainsi que les discussions concernant les avantages pour les produits agricoles et pharmaceutiques, témoignent d'une volonté de renforcer les échanges commerciaux. Il faut le dire, la visite de M. Boulos n'est pas une simple formalité protocolaire. Elle s'inscrit en réalité dans une stratégie américaine visant à obtenir une place de premier plan en Afrique du Nord, face à l'influence croissante dans la région de puissances telles que la Chine, la Russie et la Turquie. Pour l'Algérie, cette visite est l'occasion de réaffirmer son attachement aux principes immuables de sa diplomatie, de renforcer sa stature internationale et de diversifier ses partenariats. En axant les discussions sur le commerce, la sécurité et la stabilité, les deux pays posent les bases d'un dialogue structuré devant répondre aux défis régionaux tout en servant leurs intérêts mutuels. Indéniablement, cette visite consacre le leadership régional de l'Algérie, qui se positionne comme un rempart inébranlable contre l'instabilité au Sahel, luttant inlassablement contre le terrorisme et les trafics transfrontaliers. S'il y a un message clair que cette visite envoie, c'est bien celui-ci : l'Algérie est un partenaire incontournable des États-Unis dans une région qui suscite les appétits de plusieurs puissances et qui est en proie à diverses manœuvres de stabilisation.

H. H.

STABILITÉ DU MARCHÉ PÉTROLIER MONDIAL

L'Algérie défend la discipline collective au sein de l'OPEP+

Lors de la 61^e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC) de l'OPEP+, tenue par visioconférence, le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, a réaffirmé l'importance de la cohésion entre les pays producteurs pour assurer la stabilité du marché pétrolier mondial.

Cette session a permis d'évaluer le respect des réductions de production pour mai et juin 2025. Les membres du comité, dont l'Algérie, la Russie, l'Arabie saoudite et les Émirats, ont salué l'engagement collectif en faveur des quotas fixés. La prochaine réunion est prévue pour le

1^{er} octobre 2025. Sur fond d'accord commercial entre Bruxelles et Washington, les prix du pétrole sont en hausse, portés par des perspectives de demande énergétique renforcée. Le marché reste attentif aux discussions à venir entre les États-Unis, la Chine et l'OPEP+.

DERRIÈRE LA PROCÉDURE D'ARBITRAGE

La main visible de la France

La procédure d'arbitrage de l'UE vient des réclamations de la France, dont les entreprises et les marchés en Algérie ont été bloqués par Alger à la suite des attaques injustifiées de la droite et du gouvernement Bayrou sous la houlette du ministre de l'Intérieur qui a orchestré cette cabale politique et idéologique de Paris contre Alger avec ces relents nauséabonds d'une nostalgie de la France coloniale.

En fait, Bruxelles n'a réagi que par rapport aux récriminations d'un de ses membres, la France, et a vite fait de prendre position en demandant une procédure d'arbitrage avec Alger, qui a, depuis un peu plus de dix ans, demandé elle-même une révision complète et profonde de cet accord, qui profite plus à l'UE avec un déficit de plusieurs milliards d'euros au profit de Bruxelles. Car tout est parti d'un mensonge d'État, celui du ministre français de l'Intérieur qui, dans un entretien au quotidien de droite *Le Figaro*, a indiqué, concernant le bras de fer qu'il a engagé avec l'Algérie, qu'« il y a une mesure urgente : bloquer au niveau européen la négociation en cours sur l'accord d'association ». L'Algérie y gagne beaucoup plus que l'Europe, avec des tarifs douaniers préférentiels. Il est clair que c'est bien la France et son gouvernement, incapables de gérer la crise ouverte qu'ils ont déclenchée contre l'Algérie, qui se sont tournés vers Bruxelles pour mieux instrumentaliser leurs différends politiques avec l'Algérie et, pire encore, impliquer Bruxelles dans ce bras de fer démentiel qu'Alger a bien évidemment éventé et gère de la meilleure des manières, comme les observateurs l'ont constaté lors de la visite du président Tebboune en

Italie où le tapis rouge lui a été dressé. Et donc, c'est bien Paris qui est derrière la demande de procédure d'arbitrage sur l'accord d'association demandée par Bruxelles. ET, le 15 juillet dernier, dans la foulée des gesticulations de Paris contre Alger pour obtenir la libération d'un ressortissant algérien, l'UE annonce l'ouverture d'une procédure d'arbitrage prétendument contre les « restrictions commerciales et d'investissement de l'Algérie ». Auparavant, dans les jours précédant cette annonce, l'adjoint de Bruneau Retailleau a déclaré : "Je crois qu'il serait indispensable de demander que la Commission européenne fasse de la libération de Boualem Sansal un préalable à toute discussion future sur la poursuite de cet accord." Il reprenait en fait les revendications de son chef, qui, quelques jours auparavant, avait déclaré : "il y a une mesure urgente : bloquer au niveau européen la négociation en cours sur l'accord d'association". La messe est dite et, aussitôt, Bruxelles réagit au quart de tour en annonçant la procédure d'arbitrage sur l'accord d'association avec Alger. Dans son communiqué, Bruxelles souligne notamment que "l'UE a demandé hier la création d'un groupe spécial d'arbitrage dans le différend relatif aux restric-



tions au commerce et à l'investissement imposées par l'Algérie, qui, selon elle, enfreignent l'accord d'association UE-Algérie". Bruxelles argumente sa décision et explique : "En demandant un arbitrage, l'UE s'efforce de rétablir les droits des exportateurs et des entreprises européennes opérant en Algérie, lésés par ces restrictions." Le commerce et l'investissement avec l'Algérie sont devenus de plus en plus difficiles pour les opérateurs écono-

miques de l'UE en raison d'une série d'obstacles érigés par les autorités algériennes depuis 2021". Mais, un peu plus loin, le même texte relève : "Par ailleurs, l'UE est préoccupée par les obstacles supplémentaires mis en place par l'Algérie, ciblant spécifiquement les exportateurs et les entreprises français." Ces obstacles font l'objet d'un suivi attentif et continueront d'être soulevés auprès de l'Algérie." Cela devient ainsi clair que c'est bien

Paris, dont les entreprises opérant en Algérie ont été pénalisées par la position dangereuse du gouvernement Bayrou vis-à-vis de l'Algérie, qui est derrière cette position inappropriée de l'UE vis-à-vis d'un partenaire qui, lui, avait déjà demandé il y a plus d'une dizaine d'années une révision de cet accord, trop favorable justement aux entreprises européennes exportatrices vers l'Algérie, dont celles françaises.

B.A.

Bruno Retailleau alimente la crise algéro-française

Le quotidien français *Le Figaro* a rapporté, hier, que la décision d'interdire aux employés de l'ambassade d'Algérie d'accéder aux zones réservées des aéroports français pour récupérer les valises diplomatiques a été prise « unilatéralement » par le ministère de l'Intérieur. Selon plusieurs sources diplomatiques citées par le journal, cette décision a été adoptée sans consultation avec le ministère français des Affaires étrangères, alors que l'accès à la « zone internationale » des aéroports pour la remise ou la réception des valises diplomatiques relève d'une compétence partagée entre les deux ministères. Les mêmes sources indiquent que le protocole du Quai d'Orsay n'a pas été informé en amont et que la diplomatie française n'a appris la nouvelle... que depuis Alger. La Convention de Vienne sur les relations diplomatiques précise pourtant clairement que la valise diplomatique est inviolable : elle ne peut être ni ouverte, ni saisie, ni soumise à un quelconque contrôle. *Le Figaro* souligne par ailleurs que le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, n'a pas caché sa volonté de durcir le ton envers Alger. Dans une récente interview accordée au journal, il a annoncé vouloir entraver les déplacements de certains responsables algériens qu'il accuse de « ternir l'image de la France ». Il a également reproché à l'Algérie de délivrer des passeports à des « migrants en situation irrégulière » et de refuser d'accueillir 120 ressortissants algériens faisant l'objet d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF).

Kader M.

Quelques jours seulement après le cinquième sommet intergouvernemental entre l'Algérie et l'Italie, qui s'est tenu le 23 juillet 2025 à Rome, les répercussions se sont fait sentir à Madrid, notamment dans les articles de la presse locale. En dépit des divergences que traverse l'Algérie avec l'Union européenne, cette annonce fait suite au lancement, le 16 juillet, d'une procédure d'arbitrage par l'UE contre l'Algérie, à laquelle sont reprochées les mesures de rationalisation des importations et de réglementation des investissements. L'Algérie réclame depuis plusieurs années la révision des clauses de l'accord d'association la liant à l'UE, jugé déséquilibré, comme l'ont indiqué les chiffres des services des douanes se rapportant à deux décennies. Sans oublier la grave crise que traversent actuellement les relations algéro-françaises depuis l'arrivée du ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau. L'Italie, au demeurant un poids lourd, voire un pays clé de ce bloc, semble afficher une entente avec l'Algérie, puisqu'elle a apporté un franc soutien à l'Algérie quant à la nécessité de l'adaptation de l'accord sur la base des intérêts équilibrés entre les deux parties. Une situation qui n'a pas laissé indifférent l'Espagne, qui jouissait d'importants privilèges, il y a quelque temps, avant que le gouvernement de Pedro Sánchez ne vienne perturber l'échiquier en apportant un soutien au plan marocain d'autonomie pour le Sahara occidental en 2022. Cela étant, la presse locale espagnole n'a pas hésité à mettre en exergue la consolidation de ses rela-

LA PRESSE ESPAGNOLE L'ÉVOQUE :

Méloni prend l'avantage sur Sanchez

tions stratégiques avec l'Algérie sous la coupe de Giorgia Meloni, au moment où la nette détérioration des relations entre Alger et Madrid persiste depuis quatre ans. Du coup, tout un éditorial d'un journal espagnol est dédié à la visite et à l'accueil de Tebboune le 23 juillet à Rome par Meloni dans le cadre de la visite marquée surtout par la signature de plusieurs accords économiques et politiques dans divers domaines, à l'exemple de l'énergie, de la migration, de la sécurité, de la coopération politique et autres, ouvrant les horizons à des relations privilégiées entre les deux pays. Tout en déplorant la perte d'influence de l'Espagne en Algérie à cause du soutien au plan marocain cité en haut, décrié énergiquement par l'Algérie et entraînant le gel du traité d'amitié entre l'Algérie et l'Espagne, la publication insiste sur le fait que l'Italie sous la houlette de Meloni a su combler le vide laissé par la diplomatie espagnole. Du coup, l'Italie est devenue la principale porte d'entrée de l'Algérie vers l'Europe, particulièrement en matière de fourniture de gaz naturel, dans un contexte économique plutôt marqué par des tensions croissantes sur les marchés énergétiques mondiaux. La convergence entre l'Algérie et l'Italie sur plusieurs dossiers régionaux et internationaux tels que l'agression contre Gaza, la crise libyenne, la guerre en Ukraine et le conflit du Sahara occidental, paraphée dans le communiqué final du sommet algéro-italien, n'a fait que réaffirmer leur soutien à une solution politique « mutuellement acceptable » et « conforme aux résolutions du Conseil de sécurité », comme l'a souligné la publication

espagnole. Pis cette dernière n'est pas allée avec le dos de la cuillère pour attribuer la cause de la perte de la relation privilégiée de l'Espagne avec l'Algérie à la politique de Pedro Sánchez en Afrique du Nord, au moment où l'Italie a réussi à étendre son influence dans la région méditerranéenne, avec toutes les répercussions pouvant impacter la géopolitique et les intérêts économiques et sécuritaires de l'Espagne. Tout en rappelant dans un article la reprise progressive des exportations espagnoles vers l'Algérie, dont les chiffres pour certains produits tels que les pâtes céramiques se rapprochent de ceux d'avant la crise, El Confidencial rappelle que l'Algérie demeure perçue comme un marché plein d'opportunités par les entrepreneurs espagnols, en dépit de la persistance des restrictions sur les importations. Enfin, il importe de rappeler qu'en matière de relations internationales, les pays peuvent se retrouver face à des circonstances inattendues, pouvant engendrer des crises, comme c'est le cas actuellement entre l'Algérie et la France, qui était le premier partenaire commercial. En contrepartie, certaines décisions peuvent influencer les relations entre les pays, à l'exemple de l'alignement de l'Espagne sur la question palestinienne, et ces nuances de la politique étrangère peuvent influencer la réconciliation entre les deux pays. En attendant, le soutien franc de Rome à l'Algérie contraste avec l'opposition d'une partie de la classe politique française, parmi laquelle Bruno Retailleau, quant à la renégociation de l'accord d'association de l'Algérie avec l'UE.

K. M.

FACE À DES PRATIQUES DÉLOYALES

Les pharmaciens d'officine montent au créneau

Les pharmaciens d'officine mèneront désormais des actions de sensibilisation et des contrôles ciblés. Ces professionnels de santé comptent saisir systématiquement les autorités compétentes en cas d'infraction constatée. L'objectif est de défendre les intérêts de la profession ainsi que ceux de la santé publique.

Par Meriem Kaci

Le Conseil national de l'ordre des pharmaciens (CNOP) enchaîne les réunions pour défendre l'avenir de la profession en faisant en particulier face aux défis auxquels elle est confrontée. Après l'ADPHA (association des distributeurs des produits pharmaceutiques), le CNOP a fait le point avec le syndicat national des pharmaciens d'officine (SNAPO). Les deux parties ont tenu une réunion de concertation samedi dernier au siège de l'ordre régional d'Oran où ils ont abordé les « priorités de l'exercice officinal » et échangé sur des questions relatives à la « régulation, à l'éthique et à l'organisation de l'exercice pharmaceutique ».

Depuis toujours, les officinaux dénoncent et s'opposent explicitement aux différentes pratiques déloyales, notamment à la vente concomitante de médicaments, et aux pratiques illégales et aux infractions éthiques en pharmacie. Des pratiques qui créent des pénuries et nuisent à l'accès aux soins.

Raison pour laquelle les deux syndicats ont réitéré leur engagement à lutter contre « la concurrence déloyale et les pratiques professionnelles non conformes », indique un communiqué rendu public hier. Le CNOP et le SNAPO ont, en effet, exprimé leur préoccupation face à la recrudescence de comportements contraires aux règles de l'art et à la déontologie pharmaceutique et se sont engagés à



« défendre l'éthique, la réglementation et l'avenir de la profession ».

Ainsi, en plus de leurs missions traditionnelles de dispensation de médicament et de conseil, les officinaux comptent faire de la sensibilisation contre les pratiques déloyales qui enfreignent les règles de l'éthique professionnelle, de la concurrence loyale et la législation en vigueur. Les deux parties ont convenu « d'intensifier la collaboration entre les structures ordinaires et syndicales pour mener des actions de sensibilisation et de contrôle ciblés. » Il s'agit également de « renforcer les méca-

nismes de veille et de signalement des pratiques illégales et de saisir systématiquement les autorités compétentes en cas d'infraction constatée », ajoute la même source.

Par ailleurs, le CNOP s'est déjà penché sur ses assises nationales. Les rencontres du CNOP réunissent habituellement les professionnels de la pharmacie (pharmaciens titulaires, assistants, hospitaliers, industriels, biologistes, distributeurs...) et permettent de débattre des enjeux du secteur pharmaceutique, de formuler des propositions et de définir des axes de modernisation pour la santé publique. Ces assises, précise le com-

munié, auront entre autres pour objectif « d'identifier les priorités de réforme, d'élaborer des propositions concertées pour les textes d'application encadrant la profession et de renforcer l'adhésion de l'ensemble des acteurs à la réglementation future ».

Pour rappel, le CNOP a décidé de mettre en place une commission conjointe avec l'ADPHA afin de réviser les textes réglementaires, de formuler des propositions et de suivre la situation du secteur de la distribution pour identifier et corriger les pratiques inappropriées ».

M. KA.

TRAITEMENT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

La loi 25/11 publiée au Journal officiel

La loi 25/11 relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel a été publiée dans le dernier numéro du journal officiel. Cette loi prévoit de nombreuses garanties visant à protéger les données à caractère personnel traitées dans le cadre des procédures policières et judiciaires, en définissant les principes fondamentaux à respecter lors du traitement des données, lequel relève du ressort exclusif de l'autorité judiciaire et

des services et organismes habilités par la loi à mener des enquêtes criminelles. Le texte consacre aussi d'autres garanties visant à protéger les droits de la personne concernée par le traitement de ses données, notamment le droit à l'information et à l'accès aux données, ainsi que le droit de rectifier ou d'effacer les données lorsqu'elles sont inexacts ou incomplètes.

L'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP)

est chargée de mener des enquêtes dans le cadre de la prévention contre les infractions et crimes, ainsi que d'engager des investigations et des poursuites pénales, outre l'exécution et l'application des peines et le contrôle du respect des droits et libertés des personnes concernées par le traitement des données.

Le texte stipule également la possibilité de transférer ces données vers un État étranger ou une organisation internationale que si cela « s'avère nécessaire ».

L'AADL 3 DÉVOILE SES PREMIERS RÉSULTATS

Plus de 870 000 souscripteurs concernés

Plus de 870 000 souscripteurs au programme de logements location-vente « AADL 3 » ont pu accéder à la plateforme numérique dédiée à la consultation des résultats de l'étude de leurs dossiers, a annoncé, hier, l'agence de l'Amélioration et du développement du logement (AADL). L'opération s'est déroulée dans « de bonnes conditions techniques », ayant permis aux souscripteurs de consulter les résultats de l'étude de leurs

dossiers et de télécharger l'avis d'acceptation ou de refus, précise le communiqué de l'Agence. Cet engouement a été constaté suite à l'ouverture de la plateforme électronique relative aux résultats de l'étude des dossiers, ce jour, à partir de 12 h 00. Par ailleurs, l'AADL a indiqué que les souscripteurs dont les dossiers ont été refusés peuvent introduire un recours via la même plateforme, à travers l'espace dédié à cet effet, en y joi-

gnant les documents requis, et ce dans les délais légaux fixés. Pour rappel, les inscriptions à ce programme, décidé par le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, avaient débuté en juillet 2024, a-t-on rappelé de même source. Le nombre d'inscrits a dépassé 1,4 million, alors que plus de 900 000 souscripteurs remplissant les conditions requises ont été recensés jusqu'au mois de mai dernier.

MÉDECINE DE PRÉCISION

Une révolution thérapeutique en marche

La médecine de précision s'impose aujourd'hui comme une véritable révolution dans le monde de la santé. Loin d'être un simple concept, elle bouleverse les pratiques cliniques en offrant des traitements ciblés et personnalisés. L'Algérie, consciente des enjeux, amorce progressivement ce virage thérapeutique, notamment dans le domaine de l'oncologie. Dans le traitement du cancer, la médecine de précision a déjà démontré son efficacité à l'échelle mondiale : elle sauve davantage de vies tout en réduisant les coûts liés aux soins. En Algérie, oncologues, chercheurs et universitaires sont unanimes : son intégration dans le système de santé représenterait une avancée majeure. À l'ère des mutations génétiques ciblées et des thérapies individualisées, notre pays s'engage sur la voie d'une oncologie moderne, adaptée à chaque patient. « Le bon traitement, au bon patient, au bon moment », résume le Pr Ahmed Awada, chef du département d'Oncologie au CHIREC et directeur du Chirec Cancer Institute à Bruxelles. Il explique : « Le cancer n'est pas une maladie unique. « Un cancer du sein chez deux femmes peut cacher des profils génétiques totalement différents, nécessitant des traitements distincts. » La médecine de précision repose sur une analyse fine du génome tumoral afin d'identifier les mutations responsables de la prolifération cancéreuse. L'objectif : cibler les protéines anormales ou les gènes mutés grâce à des traitements spécifiques. Cette approche exige une coopération étroite entre oncologues, pathologistes, bio-informaticiens, décideurs de la santé publique et universités. Le Pr Awada plaide pour l'introduction de nouvelles disciplines universitaires liées à l'oncologie de précision. Il insiste également sur l'importance d'intégrer les étudiants en médecine dans les circuits hospitaliers dès les premières années, afin de mieux répondre aux besoins réels des patients. Le Pr Hassen Mahfouf, chef de service d'oncologie à l'hôpital de Rouïba, confirme que la médecine de précision n'est plus une simple expérimentation : « Certains cancers ne peuvent aujourd'hui être traités efficacement qu'avec des thérapies ciblées issues de cette approche. » Les résultats sont convainquants : moins de toxicité, plus d'efficacité et une meilleure qualité de vie pour les patients. » Cependant, pour que cette avancée devienne une réalité clinique à grande échelle, l'Algérie devra surmonter plusieurs défis : développer la recherche, moderniser la formation, démocratiser l'accès aux technologies de pointe et définir une stratégie nationale cohérente. « Il est essentiel de bâtir des passerelles solides entre hôpitaux, universités et institutions. « Le pays regorge de talents, notamment dans le milieu académique, qui demeurent encore sous-exploités », souligne-t-il. Le Pr Nabil Aouffen, chef du service d'anesthésie-réanimation à l'EHS Canastel (Oran) et ancien directeur de l'Agence thématique de recherche en sciences de la santé, insiste sur l'urgence de développer la recherche en médecine de précision. « Il ne s'agit plus simplement de soigner, mais d'anticiper. Nous sommes passés de la médecine 1.0 à la médecine 4.0. « Cette transformation est incontournable », affirme-t-il.

AGRICULTURE: Des accords signés avec les banques publiques

Des accords ont été signés, dimanche à Alger, entre le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, et six banques publiques portant sur la mise en place d'un dispositif de financement de l'investissement dans des structures frigorifiques de petite et moyenne taille, au profit des agriculteurs, en vue de renforcer les capacités de stockage des produits agricoles et d'en améliorer la commercialisation.

La cérémonie de signature s'est déroulée au siège du ministère des Finances, en présence du ministre des Finances, M. Abdelkrim Bouzred, du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Youcef Cherfa, ainsi que des directeurs généraux des banques publiques concernées et de cadres des deux ministères, selon l'APS. Cette initiative s'inscrit en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion du 50e anniversaire de la création de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) (26 novembre 2024), lesquelles insistaient sur la nécessité de renforcer les capacités de stockage sous froid. A ce titre, la directrice générale de l'Investissement et du Foncier au ministère de l'Agriculture, Mme Souad Assous, a signé les accords avec le directeur général de la Banque de l'Agriculture et du Développement rural (BADR), M. Mohand Bourai, le directeur général de la Banque extérieure d'Algérie (BEA), M. Houari Rahali, le directeur général par intérim de la Banque de développement local (BDL), M. Mohamed Mebarek, le directeur général de la CNEP Banque, M. Sid Ahmed Bouziani, le directeur général du Crédit populaire d'Algérie (CPA), M. Ali Kadri, ainsi que le directeur général de la Banque nationale d'Algérie (BNA), Samir Tamrabet.

En vertu de ces accords, la valeur du crédit d'investissement, dit "Tabrid", s'élève à 150 millions de DA, sans intérêts, avec un délai de remboursement pouvant aller jusqu'à 10 ans, au profit des agriculteurs désireux réaliser des chambres ou entrepôts frigorifiques d'une capacité allant de 300 à 5000 m3. A cette occasion, le ministre des Finances a souligné que la réalisation de structures et d'entrepôts frigorifiques à travers les différentes wilayas du pays contribuera à améliorer le stockage des produits agricoles, ce qui se répercutera positivement sur l'équilibre du marché et la stabilité des prix, en sus d'encourager les agriculteurs à investir dans d'autres projets. Pour sa part, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a affirmé que la création de structures frigorifiques de petite et moyenne taille permettra de stocker les surplus de produits agricoles de les écouler localement en période de pénurie, ce qui renforcera l'équilibre du marché et augmentera les taux de production. Le ministre a indiqué que ce programme, réalisé en coopération avec le ministère des Finances, entrera en vigueur dans les prochains jours et viendra compléter le mécanisme commun entre les ministères des Finances, de l'Agriculture et de l'Intérieur visant à régulariser la situation du foncier agricole, ce qui permettra aux agriculteurs d'investir dans leurs terres et de réaliser des chambres froides.

EXPLOITATION DES PLAGES

Le cadre légal est fixé

La nouvelle loi autorise l'exploitation d'une partie des plages ouvertes à la baignade, dans la limite de 30 % de leur superficie, à des fins de détente et de loisirs. Cette exploitation se fait par voie de concession, selon une convention et un cahier des charges conformes au plan d'aménagement touristique de la plage.



Inès B.

Algérie a mis en place de nouvelles réglementations pour l'exploitation des plages, dans le but de mieux organiser l'espace, de lutter contre les pratiques illégales et d'améliorer l'expérience des usagers. Ces règles s'inscrivent dans une vision globale du développement du tourisme balnéaire, en encourageant les investisseurs à offrir des services de qualité tout en préservant l'environnement. En effet, la loi fixant les règles générales d'utilisation et d'exploitation touristiques des plages, modifiant celle de 2023, a été publiée sur le journal officiel n°47. Selon cette nouvelle loi, les plages autorisées à la baignade constituent des espaces ouverts au public à des fins de détente, de repos et de loisirs. L'exploitation d'une ou de plusieurs partie(s) de celles-ci, dont la superficie ne saurait excéder 30 % de la superficie totale

de la plage, peut être accordée par voie de concession en vertu d'une convention et selon un cahier des charges établi, conformément aux prescriptions du plan d'aménagement touristique de la plage.

Le cahier des charges fixe les caractéristiques techniques, administratives et financières de la concession. Le wali, territorialement compétent, signe la convention de concession. La durée de la concession est fixée par voie réglementaire. Une bande de circulation libre des estivants est délimitée tout le long de la plage et pour chaque partie objet de concession, dans le plan d'aménagement touristique de la plage. La jouissance des équipements et des prestations fournies par l'exploitant aux estivants dans la partie concédée de la plage, sont payantes.

Le concessionnaire doit respecter la superficie qui lui a été réservée dans la convention de concession et le cahier

des charges. Le plan d'aménagement touristique de la plage, élaboré selon la configuration générale de la plage, comprend, notamment les prescriptions et les éléments suivants : la nature de la plage et sa délimitation ; les parties à concéder et les espaces gratuits, la bande de circulation libre des estivants, tout le long de la plage et au niveau de chaque partie concédée ; la voie d'accès à la plage aménagée, signalée et facilitant l'accès, notamment aux personnes ayant des besoins spécifiques ; un espace dédié aux activités sportives et de loisirs et un espace de détente et un espace dédié au stationnement des engins nautiques et des embarcations utilisées pour la plaisance.

Les plages seront désormais mieux organisées, avec des concessions attribuées à des opérateurs qualifiés dans la gestion touristique des plages. Les pratiques illégales telles que l'occupation illéga-

le des plages et l'entrave à la liberté des estivants seront combattues, notamment par des sanctions financières. Les établissements touristiques concessionnaires devront afficher des politiques tarifaires transparentes, tenant compte du pouvoir d'achat des citoyens. Les opérateurs seront tenus d'offrir des services de qualité et de diversifier l'offre touristique pour rendre les plages plus attrayantes.

Les communes ayant des difficultés à gérer leurs plages pourront déléguer temporairement cette gestion à des établissements publics à caractère touristique. L'approbation des contrats de concession sera simplifiée, avec la suppression de certaines validations réglementaires. Ces nouvelles règles visent à faire du tourisme balnéaire un véritable moteur de développement économique et à transformer l'Algérie en une destination touristique de choix.

Une vague de chaleur persistante sur plusieurs wilayas

Une vague de chaleur persistante, accompagnée d'orages et de fortes vagues, touche plusieurs wilayas du pays, selon un bulletin de Météo Algérie. L'Office national de la météorologie (ONM) a émis un bulletin météorologique spécial (BMS) de niveau de vigilance « jaune », annonçant la persistance de fortes chaleurs et d'orages dans plusieurs wilayas du Sud jusqu'à aujourd'hui. Parallèlement, des alertes aux fortes vagues et aux températures élevées concernent également plu-

sieurs régions côtières. La canicule s'est poursuivie hier dans les wilayas d'In Salah, Adrar et Bordj Badji Mokhtar. La wilaya de Tindouf est également concernée par ces fortes températures, accompagnées de prévisions d'orages. À In Guezzam, des tempêtes de sable et des orages sont également attendus dans la journée. Des températures caniculaires sont également prévues dans plusieurs villes côtières, notamment El Kala, Annaba, Skikda, Jijel, Béjaïa, Azzefoune et Del-

lys. Une alerte aux fortes vagues a été émise pour les côtes d'Alger, Bouharoun, Ténès, Mostaganem et Arzew, en raison de vents soutenus. D'autres bulletins signalent également de fortes vagues sur les côtes de l'Est, notamment à El Kala, Annaba, Skikda, Jijel et Béjaïa. Pour la journée d'aujourd'hui, le BMS prévoit la poursuite de la vague de chaleur dans les wilayas de Tindouf et Bordj Badji Mokhtar, ainsi que des orages dans les régions de Tamanrasset et In Guezzam.

ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE

À Shanghai, Ouadah met en lumière la stratégie numérique de l'Algérie

Lors du Forum sur les politiques d'IA, M. Ouadah a mis en garde contre l'aggravation de la fracture numérique dans les pays en développement, soulignant le potentiel inexploité de leurs jeunes compétences. Il a appelé à une coopération internationale concrète pour encourager le transfert de technologies et une croissance inclusive dans le secteur de l'intelligence artificielle.



Le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Noureddine Ouadah, a mis en avant, lors de sa participation à la Conférence mondiale sur l'intelligence artificielle (WAIC 2025) à Shanghai (Chine), les efforts de l'Algérie dans le développement de l'intelligence artificielle (IA), la mise en place d'un écosystème numérique intégré et la promotion de l'innovation et de l'entrepreneuriat, indique un communiqué du ministère. Dans une allocution prononcée lors des tra-

voux du "Forum de haut niveau sur la gouvernance de l'IA", présidés par le ministre chinois des Sciences et des Technologies dans le cadre de cette conférence mondiale (26-28 juillet), M. Ouadah a souligné l'importance de "l'établissement d'un cadre mondial juste et équitable pour réguler ce domaine sensible, en tenant compte de l'équilibre des intérêts et en protégeant les pays en développement de l'accroissement de la fracture technologique". À cette occasion, le ministre a mis en avant l'expérience pion-

nière de l'Algérie dans ce domaine, notamment à travers la création d'écoles supérieures spécialisées, l'installation du Conseil scientifique de l'intelligence artificielle et le choix de l'IA comme thématique de la conférence africaine des start-up, tenue en Algérie, soulignant l'engagement de l'Algérie à jouer un rôle central en la matière aux niveaux africain et international. Lors de sa participation aux travaux du "Forum sur les politiques d'IA, dialogue et coopération", M. Ouadah a alerté sur "l'accroissement de la fracture

numérique, notamment dans les pays en développement, qui regorgent pourtant de jeunes compétences qualifiées", appelant à "une coopération internationale effective favorisant le transfert de technologies et une croissance inclusive et équilibrée dans ce domaine stratégique". La participation de l'Algérie à cet événement mondial témoigne de son engagement effectif dans les efforts internationaux visant à encadrer le développement de l'IA, souligne le communiqué.

R.E.

Le prix du pétrole remonte après l'accord entre l'UE et Washington

Les cours du pétrole progressent lundi, renforcés par l'accord commercial entre les États-Unis et l'Union européenne qui favorise les perspectives de demande énergétique, les investisseurs se tournant désormais vers la réunion de l'Opep+ prévue dimanche prochain, selon le site Connaissance des Énergies avec L'AFP. Vers 09 h 25 GMT (11 h 25 à Paris), le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en septembre, prenait 0,83 % à 69,01 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, gagnait 0,84 % à 65,71 dollars. L'accord prévoit des droits de douane de 15 % sur les importations européennes aux États-Unis, avec des exceptions sur certains produits stratégiques. Ce compromis est perçu par le marché comme un facteur positif car "si les négociations avaient échoué, des droits de douane de 30 % seraient entrés en vigueur le 1er août", soulignent les analystes d'ING, avec des représailles probables de l'UE. L'accord renforce "les anticipations d'une croissance mondiale plus forte et d'une hausse de la demande future de pétrole", explique John Plassard, analyste chez Cité Gestion. L'UE s'engage aussi à acheter aux États-Unis 750 milliards de dollars d'énergie sur trois ans - visant notamment à remplacer le gaz russe. Pour se détourner du gaz naturel russe, "l'UE était déjà prête à s'appuyer davantage sur les États-Unis pour ses besoins énergétiques", notent néanmoins les analystes d'ING. Le cours du TTF néerlandais, considéré comme la référence européenne du gaz naturel, était d'ailleurs quasi stable lundi matin à 32,125 euros le mégawattheure. Désormais, le marché pétrolier se tourne vers les discussions commerciales entre Washington et Pékin ainsi que vers la réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et de ses alliés (Opep+) qui doit se tenir dimanche 3 août. "Le groupe pourrait se sentir encouragé à opter pour une nouvelle hausse importante de l'offre en septembre, étant donné que les prix se maintiennent relativement bien malgré les augmentations déjà annoncées ces derniers mois", considèrent les analystes d'ING. Sur le plus long terme, les prix du pétrole font donc face à des vents contraires, avec d'une part des signes encourageants du côté de la demande et d'autre part une offre plus abondante anticipée.

ÉNERGIES VERTES

Vers une Algérie moins dépendante du gaz d'ici à 2035

Inès B.

La production algérienne de gaz naturel a diminué de 200 millions de mètres cubes en glissement annuel en mai, ce qui a pesé sur les exportations de gaz naturel liquéfié (GNL) du pays, qui ont enregistré une baisse significative au premier semestre de cette année.

La production gazière du pays est tombée à 98,41 milliards de mètres cubes l'an dernier, contre 105,24 milliards de mètres cubes en 2023, soit une baisse annuelle de 6,82 milliards de mètres cubes, selon les données compilées par l'Energy Research Institute (basé à Washington), rapportées par la plateforme spécialisée Ettaqa.

L'Algérie s'efforce d'accroître sa production et ses réserves de pétrole et de gaz en offrant de nouveaux secteurs aux entreprises internationales. Elle a signé cinq nouveaux contrats avec huit entre-

prises lauréates lors du dernier appel d'offres pétrolier et gazier fin 2024.

Ces nouveaux contrats devraient contribuer à l'exploitation d'une partie des réserves du pays, estimées à 330 milliards de mètres cubes de gaz, 349 milliards de mètres cubes de gaz associé et 562 millions de barils de pétrole. Les chiffres de l'Initiative conjointe des données des organisations (JODI) indiquent que la production algérienne de gaz naturel a diminué à 7,85 milliards de mètres cubes (mmc) en mai 2025, contre 8,05 mmc au même mois de 2024.

Cela fait suite à une production algérienne de gaz atteignant près de 9,75 mmc en janvier, son plus haut niveau depuis mars 2023, où elle avait atteint 13,17 mmc.

Il convient de noter que les données de la JODI sur la production algérienne de gaz depuis le début de l'année ne cou-

vrent que les mois de mai et de janvier. À l'inverse, la consommation de gaz de l'Algérie pour la production d'électricité et le chauffage a diminué à 1,6 mmc en mai 2025, contre 1,69 mmc au même mois de 2024.

L'Algérie dépend presque entièrement du gaz naturel pour sa production d'électricité. Sa part a atteint environ 98,7 % du mix de production en 2024, selon les données du Centre de recherche sur les énergies propres (Ember).

Le pays souhaite accroître la part des énergies renouvelables en ajoutant 15 000 mégawatts à sa capacité installée d'ici 2035, ce qui pourrait contribuer à diversifier le mix électrique national et à réduire significativement la dépendance au gaz. Face à la baisse de la production algérienne de gaz naturel, le pays a procédé à d'importants travaux de maintenance sur les installations de Skikda et

d'Arzew, ce qui a eu un impact négatif sur les exportations de gaz naturel liquéfié (GNL).

Les données du rapport « Évolution des marchés arabes et mondiaux du GNL au premier semestre 2025 » de l'unité de recherche sur l'énergie montrent que les exportations algériennes de GNL ont diminué à 4,79 millions de tonnes entre janvier et fin juin 2025, contre 6,25 millions de tonnes sur la même période en 2024, soit une baisse annuelle de 1,46 million de tonnes.

Avec l'achèvement des opérations de maintenance, les exportations ont augmenté au deuxième trimestre 2025 pour atteindre 2,55 millions de tonnes, après avoir baissé au premier trimestre à 2,24 millions de tonnes, le niveau trimestriel le plus bas depuis le troisième trimestre 2018, lorsqu'elles avaient atteint 1,98 million de tonnes.

I. B.

CONSTANTINE

Indemnisation de 29 agriculteurs sinistrés

Ces indemnités opérées au profit de 29 agriculteurs sur 40 recensés concernent les dégâts occasionnés à leurs récoltes de céréales (blé dur, blé tendre orge) et d'arboriculture fruitière suite aux précipitations de grêles

L'opération s'inscrit dans le cadre de l'activation des mécanismes d'assurance agricole contre les catastrophes naturelles et l'accompagnement des agriculteurs afin de préserver la pérennité de leurs activités. La Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) de la wilaya de Constantine a entamé jeudi dernier, l'opération d'indemnisation de 29 agriculteurs dont les récoltes ont été affectées par les récentes précipitations de grêles. Intervenant en marge du lancement de l'opération au siège de la caisse dans la zone industrielle Palma, le directeur de la caisse, Amar Manaa, a précisé que ces indemnités opérées au profit de 29 agriculteurs sur 40 recensés concernent les dégâts occasionnés à leurs récoltes de blé (dur et tendre), d'orge et d'arbres fruitiers suite aux précipitations de grêles soulignant que l'opération s'inscrit dans le cadre de l'activation des mécanismes d'assurance agricole contre les catastrophes naturelles et l'accompagnement des agriculteurs afin de préserver la pérennité de leurs activités. Ces indemnités varient en fonction de la nature et



des taux de dégâts occasionnés à chaque agriculteur et oscillent entre 200 000 DA et 8 millions DA, selon la même source qui a également inscrit l'opération dans le cadre de l'effort national de généralisation de la culture de l'assurance agricole et de renforcement de la confiance des agriculteurs dans les disposi-

tifs de soutien et prise en charge par l'Etat. Ces indemnités sont de nature à alléger les charges financières supportées par les agriculteurs sinistrés et consolider la continuité de la production, notamment en cette phase d'instabilité des conditions climatiques que connaît l'actuelle saison agri-

cole, a ajouté le même responsable. Le directeur de la CRMA-Constantine a assuré que les efforts sont poursuivis pour la prise en charge de tous les cas enregistrés, invitant les agriculteurs à recourir à l'assurance qui constitue un moyen efficace pour protéger leurs activités contre les risques imprévisibles.

SOUK AHRAS

Une récolte de 3700 quintaux de liège attendue

La Conservation des forêts de la wilaya de Souk Ahras a annoncé ses prévisions pour une production estimée à 3700 quintaux de liège pour l'année en cours. «La récolte de liège, effectuée sur une superficie de 3000 hectares est confiée, depuis mai dernier, à l'Entreprise régionale de génie rural Babors (projet de Souk Ahras) qui prélève le liège dans

la forêt de Boumezrane, dans la commune d'Ain Zana, l'une des plus importantes zones subéricoles de la wilaya», a affirmé Omar Mezdaout, chef du service de la gestion du patrimoine, des études et de la programmation à la Conservation des forêts. «L'opération de récolte du liège a favorisé la création d'environ 70 postes d'emploi saisonniers

pour les jeunes résidant dans les zones montagneuses et frontalières, connues pour la densité des forêts de chêne-liège», a-t-il souligné. Pour rappel, les forêts de la wilaya de Souk Ahras ont vu la plantation entre 2014 et 2025, des chênes lièges sur une superficie de l'ordre de 35 hectares située dans les communes de Machroha et d'Ain Zana, dans

le cadre d'un programme annuel visant à étendre le couvert forestier, notamment dans les zones touchées par les incendies. Les forêts de chênes-lièges couvrent, dans la wilaya une superficie de 21 205 hectares, dont 14 351 hectares productifs, sur une superficie forestière totale de plus de 94 463 hectares.

TÉBESSA

Plus de 8500 bovins vaccinés contre la Dermatose Nodulaire

Plus de 8500 bovins ont été vaccinés contre la dermatose nodulaire contagieuse (DNC) dans la wilaya de Tébessa. C'est ce qu'a indiqué récemment l'inspecteur vétérinaire de la direction des Services agricoles (DSA), Badreddine Amoura. Il a précisé que la wilaya a bénéficié, fin juin dernier, d'un quota de 10

000 doses de vaccin destinées à préserver les bovins de cette maladie, avant de faire savoir que l'opération de vaccination se poursuivra jusqu'à fin août. La DSA a mobilisé 40 vétérinaires des secteurs public et privé qui ont sillonné l'ensemble des communes de la wilaya pour vacciner les vaches âgées de

deux mois et plus. En outre, 80% du cheptel bovin a été vacciné, a ajouté M. Amoura affirmant que les 12 500 bovins recensés dans cette wilaya ont été vaccinés depuis le début de cette année contre la fièvre aphteuse et la rage dans le cadre des efforts de protection du bétail.

EL TARF

Journées d'information pour les nouveaux étudiants

La direction de la culture et des arts de la wilaya d'El Tarf a organisé dernièrement des journées d'information pour les nouveaux étudiants sur les conditions d'admission aux instituts nationaux supérieurs des arts et du patrimoine. Le chef du service des arts et des lettres de la

même direction, Lotif Saïh, a indiqué qu'en application des orientations du ministre de la Culture et des Arts visant à renforcer l'orientation académique sous le slogan «Vision nationale pour déceler les talents locaux», les nouveaux bacheliers de la session 2025 ont été invités à

découvrir les spécialités offertes par les instituts nationaux supérieurs des arts et du patrimoine à travers la manifestation organisée à la bibliothèque principale de lecture publique Françoise Louise de la ville d'El Tarf. La même source a souligné que la manifestation présente ainsi aux

étudiants intéressés l'Institut national supérieur du cinéma, l'Institut national des métiers des arts du spectacle, l'Institut national supérieur de musique, l'Ecole supérieure des beaux-arts et l'Ecole nationale supérieure de conservation et restauration des biens culturels.

ILLIZI

SONELGAZ LANCE LA CAMPAGNE DE RECOUVREMENT DES CRÉANCES

La Sonelgaz lance une large campagne de recouvrement de ses créances s'élevant à 416 millions de DA au niveau de la wilaya d'Illizi. L'Entreprise de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) a lancé une importante campagne de recouvrement dans la wilaya d'Illizi pour récupérer plus de 416 millions de DA de créances accumulées auprès de ses clients jusqu'à fin juin, a appris l'APS dimanche de la direction locale de l'entreprise. Ces créances se décomposent comme suit : 43 millions de DA sont dus par les ménages, 196 millions par les administrations, plus de 119 millions par les entreprises économiques et privées, et 58 millions représentent des dettes de travaux. Pour recouvrer ces sommes, Sonelgaz invite les clients concernés à se rendre dans ses agences commerciales. Ils pourront régler leurs dettes et bénéficier de facilités de paiement, incluant le règlement en ligne ou par cartes CIB et Dahabia. Cette démarche permettrait d'éviter le recours aux procédures réglementaires, telle que la coupure de courant.

Cette campagne s'inscrit dans les efforts de Sonelgaz pour diminuer sa dette, a précisé la direction locale, ajoutant que celles-ci entraînent la réalisation de ses objectifs majeurs : l'amélioration de ses prestations, l'électrification des exploitations agricoles, le raccordement des zones industrielles, la modernisation de ses infrastructures et l'ouverture de nouvelles agences.

BOU SAËDA

DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT URBAIN LANCÉS

Des projets d'aménagement urbain seront bientôt lancés dans la wilaya déléguée de Bou-Saâda (M'sila), a indiqué le directeur de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction, Ali Bentoudjine. Selon le responsable, ces travaux, financés à hauteur de 500 millions de dinars, consisteront à créer des trottoirs et des chaussées, ainsi qu'à rénover les réseaux d'assainissement et d'eau potable dans plusieurs cités de Bou Saâda. L'opération comprend également l'aménagement et l'embellissement des entrées Est et Nord de la ville, ainsi que la réhabilitation des artères principales du chef-lieu et de cités dans les communes de Bensrou, El Hamel et Ain El Melh, a-t-il ajouté. Ce même responsable a souligné que des actions similaires seront engagées prochainement dans d'autres communes de la wilaya déléguée, afin d'améliorer le cadre de vie de leurs habitants.

AFRIQUE

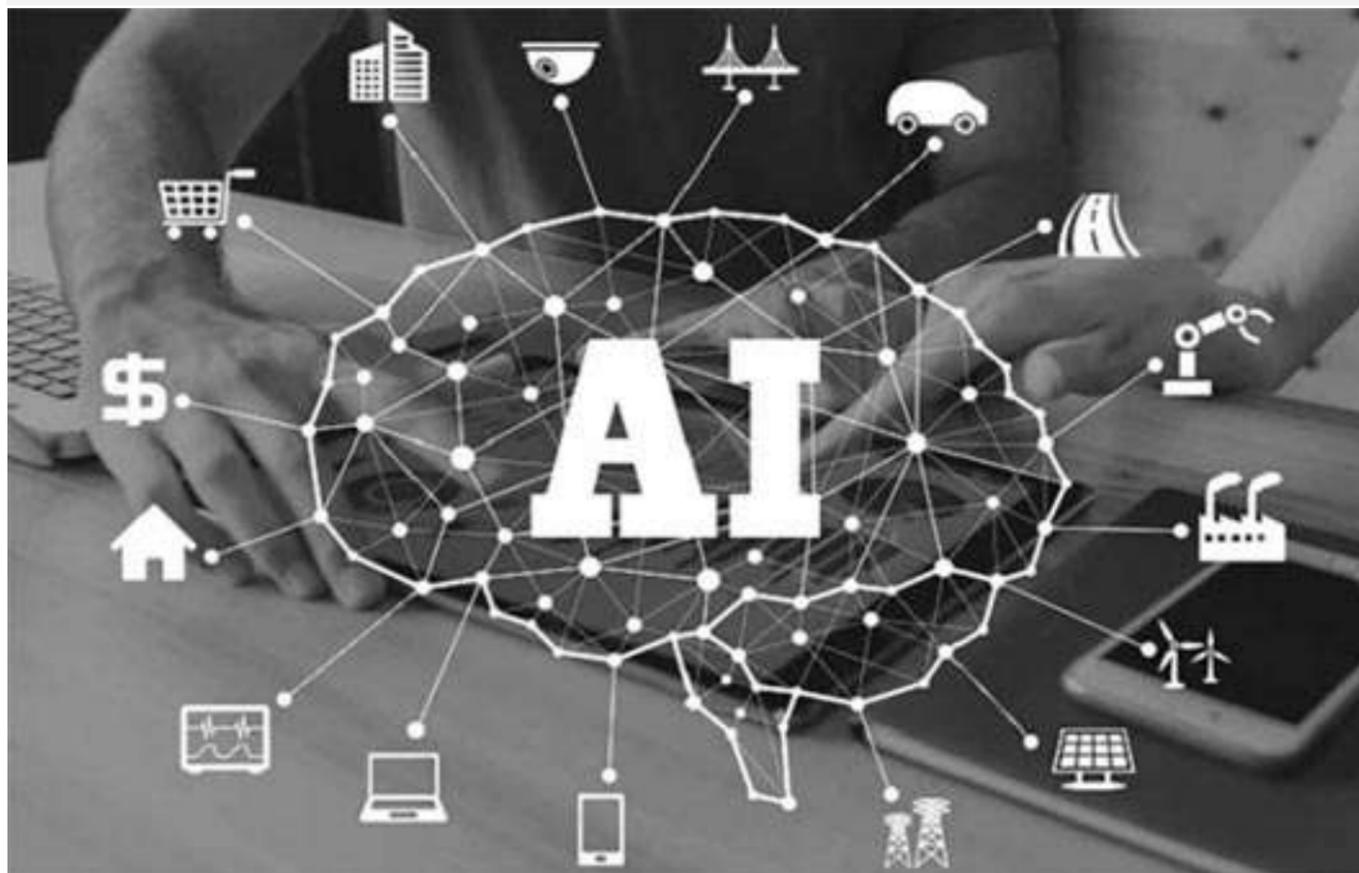
Résistance aux antimicrobiens, une menace pour la santé publique

Les Centres africains pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC Afrique) ont tiré la sonnette d'alarme face à la résurgence des maladies pharmacorésistantes sur le continent, menaçant des décennies de progrès en matière de santé et de développement. Dans leur étude intitulée « Mapping Antimicrobial Resistance and Antimicrobial Use Partnership » (MAAP), les CDC Afrique ont souligné la propagation croissante de la résistance aux antimicrobiens dans 14 pays africains, soulignant l'urgence de renforcer les tests de laboratoire, les systèmes de données et la planification sanitaire afin de lutter contre les infections difficiles à traiter. Cette étude, la plus vaste du genre jamais menée en Afrique, a été menée par une coalition comprenant les CDC Afrique, la Société africaine de médecine de laboratoire (ASLM), One Health Trust et d'autres partenaires régionaux. L'étude indique que les chercheurs ont examiné plus de 187.000 résultats de tests provenant de 205 laboratoires, collectés entre 2016 et 2019 au Burkina Faso, en Eswatini, en Ethiopie, au Ghana, au Kenya, au Malawi, au Mali, au Nigeria, au Sénégal, en Sierra Leone, en Tanzanie, en Ouganda, en Zambie et au Zimbabwe. L'un des résultats les plus inquiétants est que la résistance à un puissant groupe d'antibiotiques, les céphalosporines de troisième génération, était particulièrement élevée au Ghana et au Malawi. Dans six pays, plus de la moitié des échantillons de *Staphylococcus aureus* étaient résistants à la méthicilline, un antibiotique couramment utilisé dans les hôpitaux. Au Nigeria et au Ghana, les niveaux de résistance dépassent 70%, révèle l'étude. L'étude a également révélé des disparités démographiques en matière d'infections pharmacorésistantes, les personnes âgées et les patients hospitalisés étant particulièrement vulnérables. Elle indique que les disparités démographiques existantes soulignent la nécessité d'interventions ciblées pour protéger les populations à risque. Le CDC Afrique a également souligné de « graves lacunes » dans les infrastructures de laboratoire et les systèmes de collecte de données. Les résultats révèlent que moins de 2% des établissements de santé étaient équipés pour dépister les infections bactériennes. Selon l'étude, les patients déjà hospitalisés présentent un risque accru de 24%, probablement en raison d'une exposition accrue aux antibiotiques. L'utilisation antérieure d'antibiotiques était également associée à une résistance accrue.

INTERNET, GPS, INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Quel impact sur notre mémoire ?

L'usage d'Internet et des outils d'intelligence artificielle s'impose désormais dans notre quotidien suscitant de vives inquiétudes. Mais cela n'est pas sans conséquences. Les chercheurs mettent en avant l'impact de ces technologies sur notre mémoire et sur nos capacités cognitives.



Les innovations technologiques ont-elles un effet sur notre cerveau ? Les outils comme Google ou bien l'IA nous déchargent de certaines tâches mais quel est leur impact sur notre mémoire et sur nos capacités cognitives ? Le cerveau est-il moins efficace avec le progrès technologique ? Il faut dire qu'à chaque grande innovation technologique, une inquiétude revient de plus en plus : celle de perdre en intelligence ou en mémoire. Utiliser le GPS. Demander à Google. Discuter avec ChatGPT. Est-ce que cette délégation à tout-va n'est pas forcément une bonne chose pour notre mémoire, selon certains chercheurs du Massachusetts Institute of Technology, aux États-Unis. Fin juin, une étude (qui n'a pas été évaluée par les pairs) a été publiée pour expliquer que le fait d'utiliser ChatGPT rendait notre cerveau moins efficace.

Ces outils reposent sur un processus essentiel dans le cerveau : l'externalisation. C'est-à-dire déléguer certaines tâches mentales : on va noter nos contacts sur le téléphone, chercher une adresse et suivre le GPS, utiliser une calculatrice. "Si une technologie permet de faire moins d'effort pour obtenir le même bénéfice, le cerveau va naturellement l'adopter. Et cela ne signifie pas qu'il est fainéant, explique, dans un article publié dans *Sciences et Avenir* Nawal Abboub, docteure en sciences cognitives et auteure du livre *La puissance des bébés*, publié en 2023. Il est câblé pour minimiser les coûts cognitifs face à un gain équivalent." Mais cela pourrait-il nuire à notre mémoire ? Une étude publiée en 2011 dans la revue *Science* a observé que le cerveau oublie plus facilement une information lorsqu'il sait qu'elle est stockée quelque part. Un réflexe

devenu courant : face à une question sur l'histoire par exemple, notre premier geste est de chercher sur Google.

UNE DETTE COGNITIVE

Pour ChatGPT, le recul est encore limité. L'outil a été lancé fin 2022, soit moins de trois ans à l'échelle de la recherche scientifique. Pourtant, certaines études publiées en 2025 suggèrent déjà des effets potentiellement négatifs : baisse de la créativité, perte de motivation, diminution de l'esprit critique...

L'étude qui a récemment enflammé le débat est encore sous forme de preprint, elle n'a pas encore été relue ni validée par d'autres scientifiques. Elle montre que les participants qui utilisent ChatGPT pour rédiger un texte retiennent moins bien ce qu'ils ont écrit, et activent moins certaines zones cérébrales. Les chercheurs évo-

quent même, à terme, une "dette cognitive". Autrement dit, tout dépend de l'usage qu'on en fait. À ce jour, il est impossible de dire quels seront les effets à long terme de l'IA générative sur notre cerveau. Il faudra du temps, des études rigoureuses, et surtout des recherches répliquées pour mieux comprendre comment ces outils influencent notre mémoire, notre apprentissage ou notre raisonnement.

Plusieurs recherches ont été menées, notamment en 2025, sur les effets de l'usage de ChatGPT. Le chatbot n'étant apparu qu'en 2022, les effets à long terme sont encore méconnus. Cependant, des experts se sont penchés sur la question. Les premiers résultats ne sont pas encourageants : perte de mémoire, diminution de l'esprit critique ou encore, chute de la créativité...

A.B.

BÉNÉFIQUES POUR LA SANTÉ CARDIOVASCULAIRE

7 000 pas / jour, c'est suffisant !

Marcher de 6000 à 7000 pas chaque jour fait considérablement baisser le risque d'avoir de nombreux problèmes de santé graves, selon la plus vaste étude de données probantes à ce jour, publiée par *The Lancet*. Soit 1 heure de marche cumulée. Cela permet une réduction significative du risque de mortalité prématurée et des bénéfices pour la santé cardiovasculaire.

Pour établir un objectif basé sur la science, une équipe internationale de chercheurs a passé au crible 57 études portant sur 160.000 personnes au total, avant de publier ses travaux dans la revue *Lancet Public Health*. Ils révèlent

que marcher 7000 pas par jour réduit de près de moitié le risque de décès prématuré, toutes causes confondues, comparé au fait d'en faire seulement 2000. L'étude s'est également penchée sur des problèmes de santé que n'avaient pas examinés jusqu'ici les recherches sur les bénéfices de la marche. Marcher 7000 pas par jour ferait baisser de 38% le risque de démence, de 22% celui de dépression et de 14% le risque de diabète. Cela réduirait aussi le risque d'avoir un cancer et de faire des chutes, selon l'étude, qui avertit que cette hypothèse repose sur des preuves moins nombreuses. "Il n'est pas nécessaire

d'atteindre 10.000 pas par jour pour avoir des bénéfices majeurs pour sa santé", résume Paddy Dempsey, coauteur de l'étude et chercheur médical à l'Université de Cambridge. "Les gains les plus importants se produisent dès 7000 pas, au-delà ils tendent à se stabiliser".

MOINS DE DÉPRESSION, DE DÉMENCE, DE DIABÈTE

L'étude ne le dit pas mais pratiquer un sport, quel qu'il soit, est toujours positif. L'étude publiée dans le *Lancet* s'est vraiment focalisée sur le nombre de pas faits par jour et non la vitesse de marche ou l'intensité de la marche. "Maintenant,

quand on parle de la marche en tant qu'activité physique, on parle effectivement généralement d'une marche plutôt rapide, intentionnelle, avec le cœur qui bat un peu plus vite", précisent les experts. La marche est une activité gratuite, accessible partout et peut se pratiquer à tous les rythmes. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) rappelle qu'en étant plus actif tout au long de la journée de manière relativement simple, les gens peuvent assez facilement atteindre les niveaux d'activité recommandés. Les niveaux d'activité physique que l'OMS recommande varient évidemment selon les âges.

SOUDAN

L'annonce par les "FSR" d'un «gouvernement factice» dénoncée

Khartoum a appelé les pays voisins, la communauté internationale, les organisations régionales et internationales, ainsi que toutes les instances officielles, à "condamner cette annonce et à ne reconnaître ni traiter avec cette entité illégitime proclamée par une milice terroriste".

Le gouvernement et l'armée soudanais ont fermement condamné, dimanche, ce qu'ils ont qualifié de «gouvernement factice» annoncé la veille par les Forces de soutien rapide (FSR). Samedi, la coalition dite «Alliance fondatrice soudanaise» a annoncé la formation d'un «Conseil présidentiel pour un gouvernement de paix transitoire», avec à sa tête le commandant des FSR, Mohamed Hamdan Dagalo, dit «Hemedti», et Abdelaziz al-Hilu comme vice-président. Mohamed Hassan al-Ta'ayshi a été désigné Premier ministre. Dans un communiqué, le ministère soudanais des Affaires étrangères a déclaré : «Nous condamnons avec la plus grande fermeté l'annonce faite par la milice terroriste des FSR de la création d'un gouvernement factice, s'arrogeant des fonctions pour administrer le Soudan, en méprisant la souffrance du peuple soudanais, que cette milice terroriste a soumis à toutes les formes de violence, de persécution et de torture.» Le ministère a ajouté : «L'annonce de ce gouvernement factice sur les réseaux sociaux prouve la défaite et la



désintégration de cette milice face à nos courageuses forces armées.» Selon le communiqué, la participation de composantes civiles à cette initiative «révèle le véritable visage de ces alliances, et prouve leur implication dans un complot coordonné avec la milice terroriste pour s'emparer du pouvoir par la force, dès le 15 avril 2023». Khartoum a appelé les pays voisins, la communauté internationale, les organisations régionales et internationales, ainsi que

toutes les instances officielles ou non, à «condamner cette annonce et à ne reconnaître ni traiter avec cette entité illégitime proclamée par une milice terroriste». En mars dernier, le ministre soudanais des Affaires étrangères, Ali Youssef al-Sharif, avait déjà rejeté les intentions des FSR et de leurs alliés de former un gouvernement parallèle, les qualifiant d'«inacceptables et sans avenir au Soudan». Le porte-parole de l'armée soudanaise, Nabil Abdul-

lah, a affirmé, dimanche, dans un communiqué que le projet de «gouvernement de la milice», annoncé par les Forces de soutien rapide (FSR), n'était qu'une «manœuvre trompeuse, même envers leurs complices dans la trahison», accusant la famille du commandant des FSR, Mohamed Hamdan Dagalo dit «Hemedti», de chercher à s'emparer du pouvoir. «Leur objectif est de satisfaire une ambition personnelle illégitime, fondée sur un projet raciste visant à diriger un pays auquel ils n'ont jamais appartenu, et dont ils ne cherchent qu'à piller les ressources sous couvert de pouvoir», a-t-il déclaré.

Le porte-parole a ajouté que les FSR sont prêtes à «jouer toutes les cartes possibles, y compris accepter d'être un simple instrument au service d'agendas régionaux qui les dépassent».

Depuis la mi-avril 2023, le Soudan est plongé dans une guerre entre l'armée et les FSR, un conflit qui a fait plus de 20 000 morts et provoqué le déplacement ou l'exil de près de 15 millions de personnes, selon l'ONU et les autorités locales.

FRANCE

Mise en examen d'un ex agent de la DGSE pour viols d'enfants

Un ancien agent de la DGSE (Direction générale de la Sécurité extérieure) a été mis en examen et placé en détention provisoire à Strasbourg, dans une enquête portant sur des viols d'enfants en Afrique, selon une information rapportée vendredi par la presse française, citant le parquet. L'homme, aujourd'hui à la retraite et âgé de 58 ans, est soupçonné d'avoir commandité des viols d'enfants en Afrique, notamment au Kenya, dans des faits qui sont intervenus en visio-conférences. Il est mis en cause pour des faits de «traite aggravée d'êtres humains», «viols et agressions sexuelles sur mineurs» et «captation, importation et transmission d'images impliquant des mineurs par voie électronique». Arrêté en début de semaine, il a été placé en garde à vue puis formellement mis en examen et écroué vendredi dernier. Dans le détail, l'homme, qui se rendait en Afrique dans le cadre de ses missions professionnelles est soupçonné «d'avoir payé et orchestré à distance des abus sexuels, des scènes filmées qu'il consommait ensuite pour assouvir ses pulsions criminelles». L'enquête a été menée par l'Office des mineurs après que des vidéos ont été repérées par sur Internet par une fondation américaine de lutte contre la pédocriminalité qui a donné l'alerte.

DROITS DE DOUANE

Un accord conclu entre les Etats-Unis et l'UE

Les Etats-Unis et l'Union européenne sont parvenus à un accord commercial prévoyant des droits de douane de 15% sur les exportations européennes, a annoncé dimanche le président Donald Trump à l'issue d'une rencontre avec la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen à Turnberry, à Écosse. L'UE s'est engagée à 750 milliards de dollars d'achats d'énergie et à 600 milliards d'investissements supplémentaires aux Etats-Unis, selon le président américain, qui s'est entretenu avec la dirigeante européenne pendant une heure. Ursula von der Leyen s'est quant à elle réjouie d'un «bon accord qui apportera de la stabilité et de la prévisibilité» des deux côtés de l'Atlantique.

VENEZUELA

Maduro revendique une écrasante victoire aux municipales

Le camp du président vénézuélien Nicolas Maduro a revendiqué lundi une écrasante majorité de maires aux élections municipales. Le chef de l'Etat a affirmé dans un discours que sa formation, le PSUV, avait remporté la victoire dans 285 communes sur 335. Plus de six millions d'électeurs se sont exprimés, a annoncé l'autorité électorale, soit un taux de participation d'environ 44%. Lundi marque aussi le premier anniversaire de l'élection présidentielle dont Maduro a été proclamé vainqueur.

ALLEMAGNE

Un train déraile: plusieurs morts et blessés

Plusieurs personnes ont été tuées et d'autres blessées, dimanche, suite au déraillement d'un train dans le sud de l'Allemagne, a rapporté l'Agence de presse allemande (dpa), citant des sources sécuritaires.

De nombreux secouristes ont été dépêchés sur les lieux de l'incident survenu près de la ville de Riedlingen à 18h10 heure locale (20h10GMT). Des images vidéo montrent des pompiers et des secouristes tentent d'accéder aux passagers des wagons déraillés au milieu des cris de douleur des victimes de l'accident. Les images montrent plusieurs wagons déraillés, dont au moins un est renversé. Les images montraient également de nombreux arbres jonchant le sol.

Une tempête s'était auparavant abattue sur la région. Le centre de contrôle de la ville de Reutlingen a signalé un «incident impliquant un grand nombre de victimes». Selon les premières constatations de la police fédérale, une centaine de personnes se trouvaient à bord du train accidenté, a déclaré un porte-parole, qui n'était pas encore en mesure de fournir des informations sur la cause de l'incident.

GRÈCE

Les incendies continuent de faire rage

La Grèce continue dimanche à faire face à de violents incendies de forêt attisés par des vents puissants, qui ont provoqué de nombreux dégâts et entraîné des évacuations, rapportent des médias. Pour le deuxième jour, un incendie faisait rage dimanche dans la région du Péloponnèse, à l'ouest de la capitale Athènes, ainsi que sur les îles d'Eubée et de Cythère, où des avions et des hélicoptères ont repris leur travail de lutte contre les flammes dès l'aube. Le vent devrait faiblir dans la journée dans la plupart des régions, selon les prévisionnistes météo qui ont toutefois souligné que Cythère continuait de faire face à des conditions venteuses inquiétantes. Des messages d'évacuation ont été envoyés aux habitants de l'île, située au sud-est du Péloponnèse tôt dans la matinée. Des maisons, des ruches, des oliviers ont été brûlés, a déclaré le maire adjoint de Cythère, Giorgos Komninos, à la chaîne

de télévision publique ERT. Des dizaines de pompiers soutenus par trois hélicoptères et deux avions combattaient l'incendie de Cythère, qui s'est déclaré samedi matin et a entraîné l'évacuation d'une plage touristique prisée. Sur l'île d'Eubée, près d'Athènes, le feu fait toujours rage. Les flammes y ont carbonisé des milliers d'hectares de forêt et des milliers de têtes de bétail ont été perdues alors que le feu a envahi des fermes et élevages dispersés. Deux véhicules de lutte contre les incendies ont été calcinés tandis que cinq pompiers ont été hospitalisés samedi. Sur l'île de Crète, les pompiers luttent pour éteindre complètement l'incendie à La Canée, qui s'est déclaré hier après-midi dans la région de Teménia, dans la municipalité de Kantanos et Sélino. La Grèce subit une vague de chaleur depuis presque une semaine, avec des températures dépassant les 40 C dans de nombreuses zones.

NIGERIA

13 morts et des dizaines de disparus dans le naufrage d'un bateau

Au moins 13 corps ont été retrouvés et des dizaines de personnes sont toujours portées disparues après le naufrage d'un navire dans l'État du Niger, dans le centre du Nigeria, ont annoncé

dimanche les autorités locales en charge des secours. Abdulahi Baba Arah, directeur de l'Agence de gestion des urgences de l'Etat de Niger, a déclaré que le bateau surchargé, qui a chaviré samedi,

transportait des passagers, principalement des commerçants, et des produits agricoles de la communauté Günü vers le marché hebdomadaire de Kwata-Zumba, dans la région de Shiroro. Au moins

trois personnes ont été secourues, a indiqué Arah, précisant que le nombre exact de passagers présents à bord au moment de l'accident restait indéterminé en l'absence de manifeste.

CHAN 2025

Les Verts affronteront la Mauritanie en amical

Marouane A.

La sélection nationale A' de football, composée de joueurs locaux, devrait affronter son homologue mauritanienne, aujourd'hui à domicile, dans le cadre de sa préparation pour le Championnat d'Afrique des Nations CHAN 2025, prévu du 2 au 30 août au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda. La sélection mauritanienne, conduite par le technicien espagnol Aritz Lopez Garai, est arrivée dimanche soir à Alger, après avoir effectué un stage à Tabarka (Tunisie), ponctuée par deux tests amicaux face à l'ES Tunis (1-1) et le CA Bizerte (1-1). Ce test amical intervient en remplacement de la double confrontation initialement prévue face à la RD Congo, annulée à la suite d'une décision de la Fédération congolaise de football (FECO-FOOT). Ça sera en tout cas, un

test très intéressant pour les poulains de Bougherra qui devrait pouvoir faire une revue d'effectif à quelques jours de l'entame de la compétition officielle pour prendre une décision sur les éléments sur lesquels il devra compter d'entrée de jeu. Ayant fait un premier choix pour un effectif élargi, le sélectionneur des Verts avait décidé d'écarter certains éléments qui ne pouvaient pas figurer dans l'équipe, notamment, le joueur de la JSK, Berkane, qui se rapproche d'un transfert en Europe, ce qui le mettra hors course pour une place dans le groupe, sachant que la compétition concerne seulement les éléments évoluant dans les championnats locaux en Afrique.

DERNIÈRE LIGNE AVANT DROITE

Alors que le rendez-vous continental se rapproche à pas de

géants, la sélection nationale des joueurs locaux amorce sa dernière ligne droite de la préparation. Les Verts souhaitent être prêts pour ce tournoi très important pour notre sélection qui devra être tout à fait prête pour relever le défi et pour qu'il pas tenter d'aller le plus loin possible dans cette compétition, à laquelle l'Algérie s'est déjà qualifiée en finale, lors de l'édition qu'a organisé notre pays à Annaba et au stade Nelson Mandela de Baraki, en s'inclinant à la dernière marche face au onze sénégalais, qui avait créé la sensation avec une toute jeune sélection dont la moyenne d'âge ne dépassait pas les vingt ans. S'étant préparée au Centre technique national de Sidi Moussa, la sélection de Bougherra a travaillé sur tous les plans, notamment physique et technique. L'EN a alterné entre séances de musculation en salle, et séances



techniques dans l'un des stades du CTN. Quelques soucis ont altéré l'ambiance du groupe, notamment, cette blessure de l'attaquant du MCA, Akram Bouras, qui avait été dispensé d'entraînement et qui a dû se diriger vers l'infirmerie pour obtenir les soins nécessaires, afin d'être remis sur pieds pour ce rendez-vous important. Placée dans le groupe C du CHAN, l'Algérie

débutera face à l'Ouganda, le lundi 4 août prochain à Mandela National stadium à Kampala (18h00, heure algérienne), avant d'affronter l'Afrique du Sud, le vendredi 8 août, toujours à Kampala (15h00), la Guinée, le vendredi 15 août (15h00), puis le Niger, le lundi 18 août à Nyayo stadium à Nairobi (18h00), en clôture de la phase de groupes.

JEUX SCOLAIRES AFRICAINS 2025

L'Algérie se qualifie pour le dernier carré

La sélection nationale de football des moins de 17 ans (U17), s'est imposée face à son homologue béninoise (mi-temps : 0-0, aux t.a.b : 4-2), en match disputé dimanche au stade El-Akid Chabou Abdelkader à Annaba, comptant pour les Jeux scolaires Africains (26 juillet-5 août). A l'issue de ce succès, les joueurs du sélectionneur national Amine Ghimouz, valident leur ticket pour les demi-finales du tournoi. Le groupe B est composé du Nigeria et du Sou-

dan, alors que le groupe C comprend la Tunisie, la Côte d'Ivoire, et l'Ouganda. Les deux premiers de chacun de groupes, ainsi que le meilleur deuxième se qualifient pour les demi-finales, prévues le samedi 2 août, alors que le match de classement et la finale sont programmés le lundi 4 août. Deux équipes ont déclaré forfait, il s'agit du Malawi (Gr.A) et du Burkina Faso (Gr.B).

MATCH AMICAL

Le CSC bat Al-Khor

Le CS Constantine s'est imposé face au club qatari d'Al-Khor (2-1, mi-temps : 1-1), en match amical préparatoire

disputé dimanche au centre sportif de Hammam-Bourguiba (Tunisie), en vue de la saison 2025-2026 de la Ligue 1 Mobilis de football. Les deux buts de la formation constantinoise ont été marqués par Tahar Fathallah (2e) et le Nigérien Tosin Omoyele (77e).

La délégation constantinoise a rallié la ville tunisienne de Hammam-Bourguiba, vendredi par voie terrestre, pour effectuer un stage précompétitif, sous la houlette du nouvel entraîneur bosnien Rusmir Cviko. En matière de recrutement, le CSC a engagé, entre autres, les services de l'attaquant Réda Bensayah (ex-Al-Adalah/ Arabie saoudite) et Oualaa Bouzekri (ex-MC Alger), en attendant l'arrivée éventuellement d'autres nouvelles recrues.

MC EL BAYADH

13 nouveaux joueurs recrutés

La direction de la MC El Bayadh a annoncé, dimanche, avoir recruté 13 nouveaux joueurs en prévision de la prochaine édition du championnat de Ligue 1 de football, dont le coup d'envoi est prévu pour le 21 août prochain. La majorité de ces joueurs proviennent de clubs évoluant en Ligue 2 et en Inter-régions, en plus de trois éléments ayant porté la saison passée les couleurs du NC Magra, relégué en deuxième étage à l'issue du dernier exercice. Il s'agit du gardien de

but Mohamed Tayeb Cherif et des défenseurs Mohamed Marouani et Chemseddine Lakhal. La liste des recrues du club du sud-ouest du pays est marquée également par le retour de l'attaquant Abdel Hakim Amokrane, ancien joueur de l'ES Sétif, qui retrouve le championnat national en provenance du club saoudien de Bisha. Outre les 13 nouveaux joueurs recrutés, l'effectif de la Mouloudia - qui a terminé en milieu de tableau lors de la saison écoulée et atteint les demi-finales

de la Coupe d'Algérie - a été renforcé par de jeunes éléments de la catégorie espoirs, nés en 2005. Il s'agit du gardien Nabil Abdelkader Bouchikhi, et des joueurs Akram Abdelkader Chelali et Ahmed Amine Mahboub, ce dernier arrive en provenance du Paradou AC. Il a été procédé aussi à la promotion de deux joueurs nés en 2006 : Abdeljalil Hamedda et Tarek Abdelmalek Bouazza, ce dernier venant du CR Labiodh Sidi Cheikh, selon la même source. La direction

du club a, en outre, précisé avoir cherché à renforcer tous les compartiments de l'équipe - gardien, défense, milieu de terrain et attaque - "en fonction des besoins de l'effectif et des souhaits du staff technique". Elle a ajouté qu'elle "espère bâtir une équipe compétitive alliant l'expérience de certains joueurs et l'enthousiasme de la jeunesse, en fonction des moyens disponibles, avec pour ambition de réaliser une saison exceptionnelle".

ATHLÉTISME

De l'or pour Yasser Triki au triple saut, au Meeting de Berlin

L'Algérien Yasser Mohamed Tahar Triki a décroché la médaille d'or au triple saut du meeting international de Berlin en Allemagne, disputé samedi dans le cadre du Continental Silver Tour 2025, avec un saut mesuré à 17 mètres. L'international algérien, sociétaire du CR Belouizdad, a dominé le concours devant l'Allemand Max Hess (16,04 mètres) et l'Australien James Shemaiah (16,03 mètres). Pour rappel, Triki est déjà qualifié au Mondial 2025 d'athlétisme, prévu du 13 au 21 septembre prochain à Tokyo (Japon), après avoir réalisé un bond à 17,23 mètres, lors de la de la Ligue de Diamant, disputée début juillet à Monaco. Agé de 28 ans, Triki avait réalisé par la même occasion sa meilleure performance personnelle de l'année, confirmant ainsi son retour en forme.

JS KABYLIE

L'Ivoirien Bada, deuxième recrue

Le milieu de terrain ivoirien Josaphat Arthur Bada (Singida FC/ Tanzanie), est devenu la deuxième recrue estivale de la JS Kabylie, en s'engageant pour trois saisons, a annoncé le club vice-champion de la Ligue 1 Mobilis de football, dimanche dans un communiqué.

Bada (22 ans), qui évolue en tant que meneur de jeu, avait rejoint le club tanzanien en 2024, en provenance de la for-

mation ivoirienne de l'ASEC Mimosas. Samedi, le vice-champion d'Algérie a officialisé l'arrivée de l'attaquant international Aymen Mahious, pour un contrat de trois saisons, après une saison passée au CR Belouizdad.

Sous les couleurs du Chabab, Mahious (27 ans) s'est illustré lors de l'exercice 2024-2025 en inscrivant 24 buts et délivrant 3 passes décisives en 36 matches,

toutes compétitions confondues, terminant deuxième meilleur du championnat avec 14 réalisations, derrière Boulbina (20 buts), transféré cet été du Paradou AC à Al-Duhail (Qatar).

D'autres nouvelles recrues sont annoncées du côté de l'équipe de la ville des Genêts, à l'image du défenseur international Zinedine Belaid (Saint-Trond VV/ Belgique).

CHAMPIONNAT ÉGYPTIEN

Redjem rejoint Modern Sport FC

Le milieu offensif algérien Adem Redjem, s'est engagé avec le club de Modern Sport FC, en provenance de la JS Kabylie, a annoncé le club pensionnaire de la division 1 égyptienne de football, dimanche dans un communiqué diffusé sur ses réseaux sociaux, sans dévoiler la durée du contrat. Redjem (28 ans) avait

rejoint les "Canaris" en janvier 2023, en provenance du Paradou AC. Formé au CS Constantine, l'ailier gauche compte 63 apparitions avec la JSK pour un bilan de 6 buts. Il est le deuxième joueur algérien à rejoindre le championnat égyptien cet été, après l'attaquant du CS Constantine, Mounder Temine (23 ans), qui s'est

engagé pour trois saisons avec Al-Masry SC, où évolue déjà le milieu offensif algérien Abderrahim Deghmoum. Modern Sport a dû attendre les dernières journées du précédent exercice pour assurer son maintien parmi l'élite, sous la conduite de l'entraîneur algérien Abdelhak Benchikha.

FINALE EURO FEMININ FOOTBALL

Les anglaises couronnées après les tirs au but

L'Angleterre a conservé dimanche soir son titre à l'Euro féminin de football en battant en finale l'Espagne à l'issue de la séance de tirs au but (1-1, 3-1 aux t.a.b.). Trois ans après son premier sacre, l'équipe d'Angleterre a doublé la mise grâce à Chloe Kelly, qui a inscrit le tir au but décisif alors que les deux sélections s'étaient neutralisées dans le temps réglementaire et en prolongation. Encore une fois menées, les Anglaises, insubmersibles, ont réussi l'exploit de renverser dimanche 27 juillet en finale de l'Euro les Espagnoles, championnes du monde en titre, et de conserver leur couronne de reines d'Europe grâce à leur héroïne Chloe Kelly (1-1, tab 3-1). Portées par un esprit collectif et une solidarité pleine de hargne, les joueuses de Sarina Wiegman sont rentrées dans les têtes du meilleur collectif du monde pour l'achever aux tirs au but. Comme chez elles à Wembley en 2022, elles ont attendu la fin du temps réglementaire pour rester sur le toit de l'Europe, au terme d'un match intense de bout à bout, laissant les joueuses à bout de souffle. Grâce à leur gardienne Hannah Hampton, qui a arrêté deux tirs, et aux buteuses Alex Greenwood, Niamh Charles, et bien sûr Chloe Kelly, elles restent championnes d'Europe, malgré deux arrêts de Cata Coll



sur Beth Mead et Leah Williamson. Cette finale a été à l'image du tournoi des Anglaises, elles ont attendu d'être menées pour se réveiller et montrer leur visage de combattantes. Le meilleur exemple du combat acharné des Anglaises est la solidité du milieu qui a tenu le choc face à l'entre-jeu espagnol composé de stars, Aitana Bonmati, Alexia Putellas et Patri Guijarros.

RUSSO, TÊTE RAGEUSE

Battues par les Bleues (2-1) pour leur premier match, elles se sont réveillées et ont fait preuve de résilience, réussissant à revenir au score dans les dernières minutes en quart (2-2, tab 3-2) et en demi-finale (2-1, a-p), et ont

réussi à pousser les Espagnoles en prolongation. Mais avant cela, le premier but espagnol, une œuvre collective, confirmait la domination de la Roja depuis le début du match. Tout est venu de la double Ballon d'or et cheffe d'orchestre, Aitana Bonmati, qui s'est battue pour conserver le ballon côté droit et a réussi à servir Athenea Del Castillo - préférée au coup d'envoi à Claudia Pina -, qui a trouvé en profondeur Ona Batlle. La latérale du Barça a ensuite ajusté parfaitement un centre sur la tête de Mariona Caldentey (1-0, 24e). Les joueuses de Montse Tomé ont, ensuite, enchaîné les jolis mouvements, les circulations de balles fluides et les grosses occasions (9e, 20e, 41e), mais

les Anglaises ont tenu par leur solidarité exemplaire. Les Espagnoles ont été gênées parfois par la hargne des championnes d'Europe en titre, qui les ont même privées de ballons. C'est d'ailleurs l'Angleterre qui a eu la première grosse occasion sur une frappe d'Alessia Russo (3e) repoussée par Cata Coll dans les pieds de Lauren James, qui n'a pas eu assez de réflexe pour reprendre le ballon. Incertaine à cause d'une gêne à la cheville, la pépite de Chelsea a été très discrète avant de céder sa place juste avant la mi-temps (40e). Elle a été remplacée par l'héroïne du quart et de la demi-finale Chloé Kelly, qui a réitéré dimanche soir.

PARIS SG

Vers un retournement de situation pour Donnarumma ?

L'été s'annonce brûlant dans les couloirs du Paris Saint-Germain, et pas uniquement à cause des températures. Alors que Gianluigi Donnarumma, arrivé libre en 2021 après la fin de son bail à l'AC Milan, semblait de plus en plus proche de la sortie, le scénario vient de prendre une tournure inattendue. La situation contractuelle du portier italien, lié au PSG jusqu'en 2026, reste en suspens. Pourtant, les dernières informations incitent à ne pas enterrer trop vite son aventure parisienne. Depuis plusieurs jours, les spéculations vont bon train. L'avenir de Donnarumma semble flou, presque déjà tranché pour certains. Les discussions autour de sa prolongation tardent à aboutir, ce qui a ouvert la porte à de nombreuses hypo-

thèses. Parmi elles, celle d'un départ imminent, assorti d'un remplaçant déjà identifié. Lucas Chevalier, gardien de 23 ans formé à Lille et désormais international français, aurait les faveurs du board parisien. Mais, selon PSG Inside Actus et le journaliste Romain Collet-Gaudin (Euro-sport France), la donne est loin d'être aussi claire : L'aventure parisienne de l'Italien n'est pas terminée. De quoi relativiser l'emballement médiatique des derniers jours.

CHEVALIER, LE PLAN B DU PSG

En coulisses, les choses s'activent tout de même. Le PSG ne semble pas prêt à rester les bras croisés. Lucas Chevalier, titulaire indiscutable au LOSC, serait la

priorité en cas de départ de Donnarumma. Ces derniers jours, Galatasaray se serait renseigné sur l'Italien avec une première offre à la clé, ce qui aurait poussé le PSG à accélérer les démarches. Une première offre aurait été envoyée à Lille, légèrement en dessous des 40 millions d'euros exigés. Pour L'Équipe, ce montant reste insuffisant pour faire bouger les lignes côté nordiste. Un mercato, ce sont des rumeurs, des coups de bluff, et des annonces démenties quelques jours plus tard. Rien n'indique pour l'instant qu'un accord pour une prolongation est proche, mais rien ne confirme non plus un départ acté. Le jeu d'influences entre clubs, agents et joueurs bat son plein. Et la semaine s'annonce électrique.

REAL MADRID

Énorme désillusion pour Rodrigo

L'histoire d'amour entre Rodrigo et le Real Madrid semble toucher à sa fin. Moins utilisé ces derniers mois, notamment lors de la Coupe du Monde des Clubs, l'attaquant brésilien traverse une période délicate. Malgré son statut d'international auriverde (33 sélections, 7 buts) et son jeune âge (24 ans), Rodrigo ne suscite pas l'engouement espéré sur le marché des transferts. Une situation inattendue qui pousse le club madrilène

à envisager sérieusement son départ dès cet été. Le Real Madrid, selon les informations du journal AS, a ouvert la porte à un transfert de Rodrigo. Pourtant, les prétendants ne se bousculent pas. Liverpool, qui a misé gros sur Florian Wirtz et Hugo Ekitike, n'a pas approché l'entourage de Rodrigo. Même constat du côté d'Arsenal, un temps intéressé, mais qui a préféré investir 200 millions d'euros sur Martin Zubi-

mendi, Noni Madueke et Viktor Gyokeres. Le Bayern Munich, quant à lui, a choisi Luis Díaz pour renforcer son attaque, laissant Rodrigo sans réelle alternative de prestige. Le prix fixé par le Real Madrid, évalué à 100 millions d'euros, serait l'un des principaux freins. Un montant que peu de clubs sont prêts à payer, surtout après avoir déjà bouclé de lourdes opérations.

LIVERPOOL

Diaz au Bayern Munich

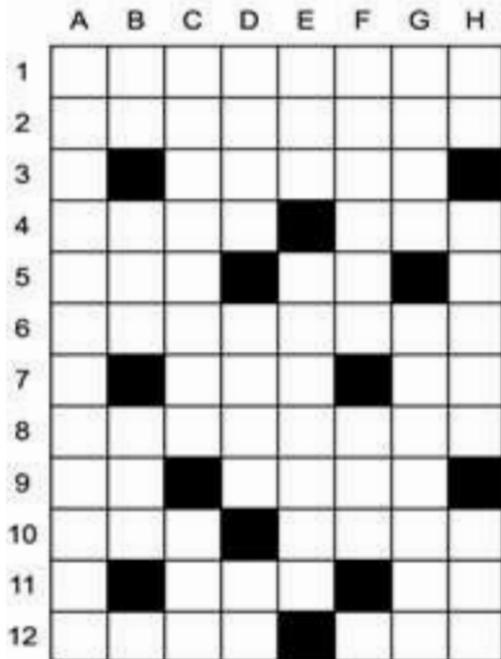
Le Bayern Munich s'apprête à nouveau à casser sa tirelire pour un joueur de Premier League! Après Harry Kane il y a deux ans et Michael Olise l'an dernier, c'est Luis Díaz (28 ans) qui devrait s'engager avec le club bavarois lors de ce mercato. Un contrat jusqu'en 2029 attend l'ancien joueur de Porto. D'après Sky Sport et notamment, le journaliste allemand, spécialiste du mercato, Florian Plettenberg, l'international colombien va bel et bien rejoindre le Bayern Munich cet été. L'opération serait estimée à 75 millions d'euros et la visite médicale est même prévue dans les prochains jours. Arrivé à Liverpool en janvier 2022, en provenance du FC Porto, contre 45 millions d'euros, Luis Díaz s'apprête donc à découvrir un nouveau championnat. Après 41 buts et 23 passes décisives en 148 matchs sous le maillot des Reds, Luis Díaz se sera installé sur le côté gauche de l'attaque de Liverpool. Son excellent passage à Liverpool lui a valu également le droit de figurer sur les tablettes du FC Barcelone lors de ce mercato estival. C'est finalement en Bundesliga que le natif de Barrancas va poursuivre sa carrière. Il va devenir le 3e plus gros transfert de l'histoire du Bayern, derrière Harry Kane (95 millions d'euros) et Lucas Hernandez (80 millions d'euros). Après un mercato XXL avec les arrivées de Florian Wirtz, Hugo Ekitike, Jeremie Frimpong et Milos Kerkez, les Reds sont dans l'obligation de dégraisser. Surtout que Liverpool garde toujours un œil attentif sur les situations de Rodrigo (Real Madrid) et Alexander Isak (Newcastle) lors de ce mercato.

XAVI EN INDE

Un canular, selon la Fédération indienne

Non, Xavi n'a pas envoyé son C.V. depuis son adresse mail personnelle pour retrouver un banc de touche. C'était pourtant une rumeur qui a enflé cette semaine quand le Times of India a assuré que l'ancien coach du FC Barcelone avait candidaté au poste de sélectionneur de l'Inde... avant d'être recalé. Selon la presse locale, après avoir reçu un mail provenant de l'adresse personnelle de l'Espagnol, le comité d'éthique n'avait pas retenu sa candidature faute de moyens. "Même si Xavi était réellement intéressé par le football indien et pouvait être convaincu d'accepter, nous aurions eu besoin de beaucoup d'argent", avait alors déclaré un membre du comité d'éthique. Samedi, la fédération indienne de football (AIFF) a mis fin à toutes les spéculations en confirmant la thèse du canular. "L'AIFF a reçu un courriel contenant les candidatures des entraîneurs espagnols Pep Guardiola et Xavi Hernandez", a-t-elle communiqué. "L'authenticité de leurs candidatures n'a pu être confirmée, et il est apparu depuis que ces courriels n'étaient pas authentiques." Les fausses candidatures de Pep Guardiola et Xavi écartées, l'AIFF a pour l'instant choisi trois profils sur les 170 jugés crédibles. Il faut dire que cette affaire a éveillé quelques soupçons, certains y voyant même une stratégie de l'AIFF pour mettre en lumière un recrutement compliqué depuis le départ début juillet de l'Espagnol Manolo Marquez

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Un homme qui traîne souvent dans les fonds.
- B. Expression d'indignation. Type même de l'avare. Réponse positive.
- C. Coupés au bout. En ce bas monde.
- D. Fit des vers. Sorti de quelque part. Qu'il faut réparer, si possible.
- E. Chacun peut y créer son site. Obligation de paiement.
- F. Légiste musulman. Ouverture bretonne.
- G. Jouer son va-tout. Qui en sort entier.
- H. Il roule sur la piste. Pris par le froid. Supplice perçant.

HORizontalement

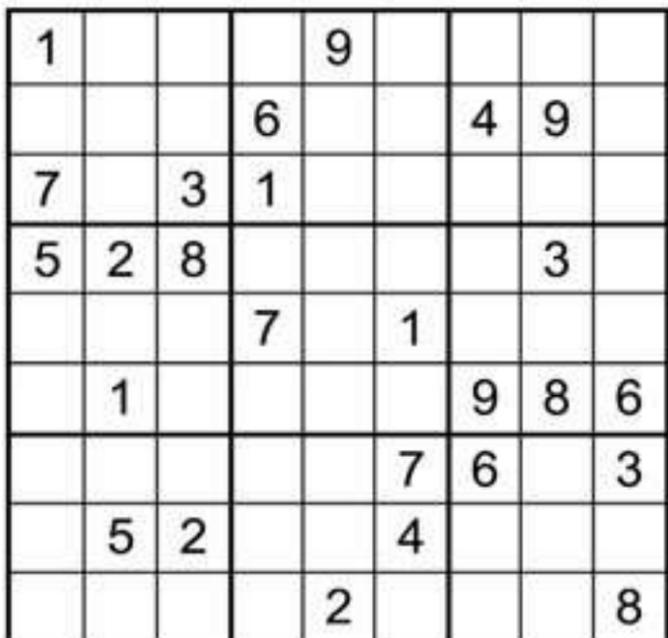
- 1. Domaine de Robin des Bois.
- 2. Tricheuse.
- 3. Poisson d'eau douce.
- 4. Invita. Paysage de dunes.
- 5. Le cri de celui qui force. Petite mesure.
- 6. Ensemble d'objets parfois encombrants.
- 7. Sur la boussole. Parvenu jusqu'à nous grâce à la mère.
- 8. Numérotés lors d'une course.
- 9. Un peu d'eau. Mise en liaison.
- 10. Trois à Rome. Terrain à défendre.
- 11. Il fut fidèle à Fidel. Conclusion enfantine.
- 12. Monarques. Il manque de finesse quand il est gris.

LES MOTS FLÉCHÉS

PRO-GRAMME ÉTABLI	HOMME DE COUR	CHE-MINÉES	PLAN-TIGRADE	FOIE GRAS EN GELÉE	SUPPOSÉ	
ASCEN-SEURS	BOU-LEVERSE	ARTICLE CON-TRACTÉ	SPORT À L'ÉCOLE	AUBURN	ELLES COURENT AVEC UN TÉMOIN	
IMPRE-SION DE SOI						
GOMME DE ROUE		DONNES UN COUP D'ÉPONGE				
DE VE-RITABLES MENACES EN L'AIR			TOTALE-MENT IMPOS-SIBLE			
TUBE						
TEMPS ÉCOULÉ DEPUIS LA NAISSANCE	OUTILS À TRACER DES ANGLES DROITS				C'EST AVANT MIDI	
					SALUT !	
IL PEUT ÊTRE DÉCISIF AU TENNIS	RONGÉS PAR LES ÉLÉMENTS				ACCUEIL-LIT FROI-DEMENT LE FILM	C'EST LE NID DES OISEAUX DE PROIE
		AU-DESSUS DU SOL	FIS DES PASSÉS	AFFRAN-CHIS	DERNIÈRE DE LA GAMME	
		ANI-MATION	CORDE À LANCER	CARMIN OU VER-MILLON	ADJECTIF POSSESSIF	
RÉHA-BILITER						
PER-ROUQUET			AUCUN E-MAIL SANS ELLE !			
			CONNU			
DOMP-TEUR						
ENNEMI DE GRANT		LE BON EST SOUMIS À DES RÈGLES				
ENTRE SUD ET OUEST			MHÉSITES PAS À PRENDRE DES INI-TIATIVES			



SUDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

AVILIR CHAR CHAVIRAGE ENVOL EPITAPHE FEUILLETE FIGER GRAISSER GRATINE
 GRAVITE GRESIL HADDOCK IDOINE NECTARINE PASSOIRE PAUPIERE RHAPSODIE
 RIPE ROUSSI SOUHAITER TASSER TREPASSE VISA WAPITI

S	K	E	E	E	E	E	A	E	E	E	
O	C	I	T	N	R	P	V	G	N	E	R
U	O	D	I	E	I	I	A	V	S	E	E
H	D	O	S	T	L	R	O	S	S	N	I
A	D	S	A	I	I	L	A	S	I	S	P
I	A	P	R	V	S	P	I	T	S	V	U
T	H	A	A	A	E	A	A	U	C	A	A
E	C	H	A	R	R	R	O	W	E	E	P
R	C	R	T	G	G	R	E	G	I	F	N

ORGANISATION DU SILA 2025

Ballalou exige coordination et efficacité

Lors d'une visite d'inspection au siège du Commissariat du SILA, Zouhir Ballalou, ministre de la Culture et des Arts, a insisté sur l'importance d'une préparation rigoureuse et d'une coordination entre les acteurs culturels et administratifs pour assurer le succès de la 28e édition du Salon international du livre d'Alger, prévue du 29 octobre au 8 novembre 2025.

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a insisté, dimanche à Alger, sur la nécessité d'une bonne préparation et de la coordination entre les différents acteurs concernés pour garantir la réussite de la nouvelle édition du Salon international du livre d'Alger (SILA 2025), indique un communiqué du ministère. Lors d'une visite d'inspection au siège du Commissariat du SILA, au niveau de l'Entreprise nationale des arts graphiques (ENAG), Ballalou a souligné « la nécessité d'une bonne préparation et de la coordination entre l'ensemble des acteurs culturels et administratifs concernés » pour garantir la réussite de la 28e édition du SILA, prévue du 29 octobre au 8 novembre 2025. À cette occasion, le commissaire du SILA, Mohamed Iguerb, a présenté un exposé sur l'avancement des préparatifs en cours pour une édition « exceptionnelle » de ce rendez-vous culturel le plus important en Algérie et en Afrique du Nord, rappelant que la République islamique de Mauritanie en sera l'invitée d'honneur.

Au niveau de l'ENAG, le ministre a inspecté les espaces dédiés aux œuvres sociales, où il s'est enquis des conditions de travail, relevant « l'importance de la prise en charge de la ressource humaine pour assurer un travail de qualité et garantir la stabilité professionnelle ».

Le ministre s'est ensuite rendu à l'imprimerie principale, où le directeur général de l'établissement, Hichem Aissani, a présenté un exposé sur l'activité de cette structure, qui joue un rôle clé dans le domaine de l'édition et de l'impression à l'échelle nationale.

Lors de sa tournée à travers les ateliers de production, Ballalou

a également suivi les différentes étapes du processus d'impression en cours du Saint Coran et des manuels scolaires et pris connaissance des équipements modernes dont dispose l'entreprise. Le ministre a, dans ce cadre, insisté sur « la nécessité de se conformer aux normes de qualité, de respecter les délais et d'œuvrer à améliorer la performance professionnelle selon une approche basée sur l'efficacité, la spécialisation et l'adaptation aux évolutions technologiques en matière d'impression et d'édition ».

Cette visite vise, selon le communiqué, à « évaluer la performance des établissements relevant du secteur et à suivre la mise en œuvre des programmes de modernisation des équipements et d'amélioration de la gouvernance au sein de ces établissements, notamment ceux à caractère économique ».

R. C.



28e FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE SCOLAIRE

Khenchela décroche la première place

Le rideau est tombé le 26 juillet sur la 28e édition du Festival national du théâtre scolaire, organisée à la maison de la culture Ould Abderrahmane Kaki de Mostaganem. Pendant trois jours, cet événement a rassemblé des troupes issues de 25 wilayas, dans une célébration vibrante de la créativité et du talent des élèves à travers le pays. La cérémonie de clôture, ponctuée par la remise des prix, a salué les prestations marquantes de cette édition. La wilaya de Khenchela s'est distinguée en raflant la première place, suivie de Saïda en deuxième position. Mostaganem, hôte du festival, s'est hissée sur la troisième marche du podium grâce à une prestation particulièrement émotive des élèves de l'école primaire du martyr Belahouel Mohamed de la commune de Hadjadj. Leur pièce, « Le Silencieux dangereux », a pro-

fondement touché l'assistance. Pour les enfants de Hadjadj, un village modeste situé à 32 km à l'est de Mostaganem, cette reconnaissance n'est pas un simple classement, mais le fruit d'un engagement sincère malgré un manque criant de moyens. Sans soutien matériel significatif, avec des ressources limitées et peu de reconnaissance, ces jeunes ont puisé dans leur passion pour le théâtre et leur énergie collective pour offrir une prestation de grande qualité. Leur exploit est d'autant plus remarquable qu'il s'agit de leur deuxième année consécutive sur le podium, après avoir décroché la deuxième place l'an dernier. Les larmes versées sur scène, les regards emplis de fierté des encadreurs et des parents, ainsi que le silence chargé d'émotion du public ont résumé l'intensité de l'instant. « Nous n'avons rien, mais

notre cœur bat pour ce théâtre », a confié un encadrant, ému par la détermination de ses élèves. Prix du meilleur acteur (garçons) : Rayan Mostefa (lycée Idriss Senoussi - Mostaganem), salué pour son interprétation remarquable. Prix de la meilleure actrice (filles) : Zerrarqi Rouya Rabia (Tipasa), distinguée pour sa performance exceptionnelle. Prix du meilleur stand : attribué aux wilayas de Béni Abbès, Adrar, Tipasa et Aïn Defla. Prix spécial du jury : décerné à la wilaya de Aïn Defla. Au-delà des distinctions, ce festival a surtout mis en lumière l'urgence d'un soutien renforcé aux jeunes talents, notamment ceux issus de milieux défavorisés. La réussite de la troupe de Hadjadj soulève une question pleine d'espoir : et si, avec un appui institutionnel solide, ces enfants parvenaient à décrocher la première place l'an prochain ?

DOCUMENTAIRE D'AHCENE OSMANI

René Vautier, une vie de lutte et d'images

Le film-documentaire, René Vautier, l'Homme de paix, écrit et réalisé par AHCÈNE OSMANI, a été projeté, samedi à la Cinémathèque d'Alger, dans le cadre de son programme dédié aux célébrations du 63e anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse.

Devant un public relativement nombreux, le film, réalisé en deux parties d'un peu plus d'une heure chacune, a été diffusé en un seul jet, de manière à ne pas interrompre l'élan du parcours exceptionnel et singulier de René Vautier (1928-2015), ce grand cinéaste et militant anticolonialiste, homme de cœur et de conviction, qui a voué sa vie entière à porter la voix des causes justes, celle de l'Algérie notamment.

Produit en 1999 par la Coopérative Maghreb Africa Production Audiovisuelle, (Comapav), Tizi ouzou, le long-métrage documentaire, René Vautier, l'Homme de paix a bénéficié du soutien et de la contribution du ministère de la Culture et des Arts. La projection à la Cinémathèque d'Alger de ce film-documentaire, 26 ans après sa sortie, intervient suite « à une demande de reprogrammation officielle, destinée à rappeler, à l'heure où

l'Algérie célèbre le 63e anniversaire du recouvrement de sa souveraineté, la détermination et le combat d'un homme français d'origine, militant anticolonialiste et cinéaste de grande valeur, rallié à la cause algérienne », explique le scénariste et réalisateur de ce film, à visée pédagogique entre autres, AHCÈNE OSMANI.

Alternant les voix off et les témoignages de grandes figures du cinéma et de la politique avec quelques extraits des nombreux films de René Vautier, le documentaire d'AHCÈNE OSMANI vise à montrer que le cinéaste engagé et ami de l'Algérie, était animé d'une volonté inébranlable pour dénoncer les affres du colonialisme barbare de la France coloniale et mettre à nu la propagande et la diplomatie mensongères qu'elle s'était alors érigée en mode de fonctionnement.

Entre autres témoignages qui ont brillamment alimenté les deux parties de ce long métrage-documentaire, Kateb Yacine, Amar Laskri, Claude Sautet, Yamina Benguigui, Hassiba Benyelesi (Patatchou), Boudjemâa Karèche, Ahmed Rachedi et Jean Pierre Liedo.

Les différents témoignages ont été sou-

tenus par plusieurs extraits de films réalisés par le militant anticolonialiste, René Vautier, dont, Une Nation, l'Algérie (1955), Algérie en flammes (1958), J'ai huit ans (1961), Cinq hommes et un peuple (1961), Peuple en marche (1963) et Avoir vingt ans dans les Aurès, sorti en 1972. Distingué en 1999 au Canada, par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) du Prix de la Tolérance au Festival international «Vue d'Afrique», le film-documentaire René Vautier, l'Homme de paix a également été retenu pour prendre part à plusieurs autres manifestations cinématographiques nationales et internationales. En 2018, René Vautier a été décoré, à titre posthume, de la «Médaille de l'Ordre du mérite national», pour sa participation à la guerre de Libération et sa contribution, aux côtés d'autres cinéastes et photographes étrangers, à la naissance du cinéma algérien.

Scénariste, réalisateur et producteur de films AHCÈNE OSMANI est né en 1954 à Tighilt El Hadj Ali, un village de la région de Larbâ Nath Irathen dans la wilaya de Tizi Ouzou. Cinéaste citoyen et réalisa-

teur prolifique, il a consacré sa vie à l'écriture et la reconstitution de l'histoire de la glorieuse Révolution Algérienne et la mise en valeur de la richesse et la diversité du patrimoine culturel matériel et immatériel de l'Algérie, à travers la réalisation de plusieurs films et documentaires.

Du haut de ses 42 ans de carrière cinématographique entièrement dédiée à sa patrie, AHCÈNE OSMANI compte, à son actif, une trentaine de films, entre longs et courts métrages et documentaires. Parmi les projets qu'il a réalisés et pour certains, également produits, Pour la liberté (1982), Scouts musulmans algériens (1985), Les Héros du Djurdjura (1987), Les Tapis d'Ath Hichem, Les poteries d'Agouni Gheghrane, Le bois sculpté de Djemâa Saharidj et Tizi Rached, Les bijoux de Béni Yenni (série de cinq courts métrages réalisés en 1990), Les massacres du 8 mai 1945 (1994), Les montagnes se souviennent (1996) ou encore, Les Offensives de la liberté (2005). AHCÈNE OSMANI a plusieurs fois été distingué dans différentes manifestations culturelles du 7e Art, à l'échelle nationale et internationale.

16



● Alger 31°
● Ouargla 38°
● Oran 34°
● Constantine 36°

FADJR 03:55	DOHR 12:54	ASR 16:43	MAGHREB 20:00	ISHA 21:39
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

DÉCÈS DU JOURNALISTE ET ÉCRIVAIN ABDELMADJID KAOUAH : MEZIANE PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES

Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a présenté ses sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille du journaliste et écrivain Abdelmadjid Kaouah, décédé lundi à l'âge de 75 ans. "C'est avec une immense tristesse et une profonde affliction que le ministre de la Communication,

Mohamed Meziane, a appris le décès du journaliste et écrivain Abdelmadjid Kaouah, survenu lundi à l'âge de 75 ans des suites d'une longue maladie", lit-on dans le message de condoléances.

Le défunt avait occupé plusieurs postes dans le secteur des médias, dont celui de directeur

du journal El Wihda (L'Unité), correspondant permanent du Quotidien d'Oran ainsi que chroniqueur aux journaux Le Soir d'Algérie et Algérie News. Feu Abdelmadjid Kaouah compte à son actif plusieurs ouvrages et œuvres littéraires publiés dans de nombreuses revues spécialisées en Algérie et à l'étranger.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 29 JUILLET 2025 // N°1126 // PRIX 20 DA

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

Bouzred salue des progrès majeurs

En matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, Bouzred salue les avancées importantes en Algérie. Face aux enjeux croissants de transparence et de conformité financière à l'échelle internationale, l'Algérie affirme sa détermination à renforcer son dispositif national de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, souligne les progrès notables réalisés par l'Algérie en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, appelant à intensifier les efforts de prévention et de répression, notamment à travers les autorités de régulation et les institutions financières. Dans son intervention, lors d'un séminaire organisé par la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), consacré à la présentation des résultats du rapport d'évaluation sectorielle des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme dans le domaine des valeurs mobilières, le ministre a salué le rôle des établissements bancaires et des instances de régulation ayant permis l'élaboration, dans les délais, de rapports sectoriels complets. Ce séminaire s'est tenu en présence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boujemaa, du président de la COSOB, Youcef Bouzenada, de la présidente de la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), Salima Mesrati, ainsi que du président du Conseil national économique, social et environnemental



(CNESE), Mohamed Boukhari, et des membres du Comité national d'évaluation des risques. Bouzred annonce la tenue prochaine de sessions d'échange avec l'ensemble des acteurs concernés afin de fournir « une image réelle des nouvelles règles du système international, qui impose des exigences croissantes en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ». De son côté, le président de la COSOB indique que le marché des valeurs mobilières en Algérie, qui regroupe près de 100 000 investisseurs pour une capitalisation boursière dépassant 744 milliards de dinars et

près de 18 milliards de DA d'obligations échangées, nécessite un « renforcement des dispositifs de surveillance et de prévention à tous les niveaux ». Il qualifie l'initiative d'évaluation sectorielle de sa commission d'« engagement dans la mise en œuvre des axes de la stratégie nationale de lutte contre le blanchiment d'argent ». Le rapport présenté s'appuie sur une enquête auprès des entités concernées, telles que les sociétés de gestion de la Bourse, les sociétés de capital-investissement et les intermédiaires en opérations de Bourse, autour de 13 indicateurs de risques. Il en ressort que le niveau de menace

est globalement « très faible à faible », tout comme les niveaux de risque. Le rapport recommande toutefois d'améliorer les mécanismes de contrôle par une approche fondée sur l'évaluation des risques, en appliquant des mesures et des sanctions proportionnelles. Une attention particulière devrait être accordée, à court terme, aux intermédiaires en bourse et aux sociétés de capital-investissement. Par ailleurs, il préconise de renforcer les compétences techniques à travers des formations spécialisées en matière d'identification des clients, de déclaration de soupçon et de développement de systèmes d'information dédiés à la surveillance des opérations financières, en valorisant le rôle du contrôle interne et des dispositifs d'alerte. En marge de la rencontre, une convention a été signée entre la COSOB et le ministère de la Justice pour renforcer l'échange d'informations et la coopération technique, via l'interconnexion entre la Commission et la plateforme du casier judiciaire. Ce dispositif vise à vérifier l'intégrité des dirigeants, actionnaires et bénéficiaires des parts sociales dans les institutions soumises à régulation.

LE CSJ RENFORCE SA COOPÉRATION AVEC L'UA

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a reçu Mme Prudence Ngwenya, directrice de la Division femmes, genre et jeunesse de la Commission de l'Union africaine (UA). Selon un communiqué de l'organe consultatif publié hier, cette rencontre a été l'occasion d'examiner les moyens de renforcer la coopération et le partenariat bilatéral. Tenue dimanche dans le cadre d'une visite officielle de Mme Ngwenya en Algérie, la réunion a permis de mettre en avant l'expérience algérienne en matière d'implication des jeunes dans la vie publique et l'élaboration des politiques, notamment à travers le rôle actif du CSJ. Cet échange d'expertises reflète « l'engagement de l'Algérie à soutenir les questions de la jeunesse au niveau continental », précise le communiqué. De son côté, Mme Ngwenya a salué « les efforts consentis par l'État algérien au profit des jeunes ». Elle a particulièrement loué « la bonne organisation de la quatrième édition du Forum de la jeunesse africaine que l'Algérie a accueillie en novembre 2024 » à Oran. Elle a également souligné « le rôle pionnier du Conseil supérieur de la jeunesse dans la consolidation de la place de l'Algérie au sein du système de la jeunesse en Afrique ». La visite de la responsable de l'UA s'inscrit dans le cadre de « la dynamisation de la diplomatie juvénile visant à étendre les domaines du partenariat régional », conclut la même source.

LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON ET LE PIRATAGE

LA DGSN ET L'ONDA SIGNENT UNE CONVENTION

Dans le cadre de la lutte contre la contrefaçon et le piratage, la DGSN et l'ONDA ont signé hier une convention de coopération. La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) et l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA) signent une convention-cadre visant à renforcer la coopération entre les 2 instances dans le domaine de la lutte contre les crimes de contrefaçon et de piratage portant atteinte à la propriété artistique et littéraire, y compris dans le domaine numérique. Cette Convention est signée par le Directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, et le directeur général de l'ONDA, Samir Thaalbi. À cet égard, le DGSN précise que cette convention vise à « renforcer la coopération entre les 2 institutions dans la lutte contre les crimes de contrefaçon et de piratage et à protéger les œuvres artistiques et littéraires, tout en contribuant à la protection de la créativité culturelle, face aux nouveaux défis posés par l'évolution technologique ». Outre la coopération dans la lutte contre les crimes de contrefaçon et de piratage visant la propriété artistique et littéraire, y compris dans le domaine numérique, à travers des aspects pro-

céduraux et des consultations juridiques, la convention couvre également la formation technique et technologique, ainsi que la sensibilisation. À cet égard, Badaoui met l'accent sur la nécessité de créer une commission mixte entre les deux parties chargée d'élaborer « une stratégie annuelle globale de lutte contre les crimes portant atteinte aux droits d'auteur et droits voisins, en tenant compte des évolutions numériques et cybernétiques », ainsi que « d'évaluer en permanence les actions communes afin d'améliorer et de développer les mécanismes de coordination et les procédures de suivi ». Il rappelle, dans ce contexte, que la DGSN « a accordé un intérêt particulier à la lutte contre les crimes d'atteinte aux droits d'auteur et droits voisins », en œuvrant « depuis plus de deux décennies à élaborer un plan rigoureux axé sur plusieurs mesures qui ont donné des résultats très probants ». La DGSN renforce, également, ajoute-t-il, ses capacités opérationnelles pour protéger les droits de la propriété intellectuelle, notamment à travers la création de branches spécialisées au niveau des Sûretés des 58 wilayas. Cette démarche vise à détecter toutes les

formes d'atteinte aux droits d'auteur, en s'appuyant sur la sous-direction des affaires économiques et financières et le bureau national central de l'Interpol-Algérie qui garantit la coordination avec ses homologues dans le monde. Ces branches spécialisées ont été renforcées par deux services centraux spécialisés dans la lutte contre le crime organisé et les cybercrimes, en s'appuyant sur une formation spécialisée pour renforcer les capacités des cadres et agents de cette institution de sécurité en matière de lutte contre ce type de criminalité, a poursuivi Badaoui. Pour sa part, Taâlibi indique que cette convention prévoit « des mécanismes globaux de coopération sur les plans opérationnel, juridique et technique, ainsi que des programmes de formation, de sensibilisation et de coordination continue entre les deux parties ». Il ajoute que les experts de l'ONDA et les cadres de la DGSN « se partageront les missions dans le cadre de commissions techniques conjointes chargées d'élaborer des rapports minutieux et de proposer des plans d'action réalistes et efficaces ».

R. N.